

les Tablettes

Lorraines

ENTRETIEN

Cédric HAXAIRE,
maire de
Thaon-les-Vosges



DOSSIER THÉMATIQUE

Banques
& Assurances

ENTREPRISES

EVR bâtit sa
souveraineté

INITIATIVE METZ

Insuffler et
impulser

Roger WALTER,
président



ALAJI

Former
Qualifier
Réussir

Vous cherchez à recruter ? Avez-vous pensé à l'alternance ?

Nos formations accessibles par la voie de l'alternance :

- Le BTS Opticien Lunetier (rentrée le 1^{er} septembre 2025)
- Le Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (rentrée le 29 août 2025)
- Le Diplôme d'Etat de Moniteur Éducateur (rentrée le 1^{er} septembre 2025)
- Le Diplôme d'Etat d'Accompagnant Éducatif et Social (rentrée en novembre 2025)
- Le Titre Professionnel d'Assistant de Vie au Familles (rentrée à tout moment)

Faire le choix de l'alternance c'est :

- Permettre à vos futurs collaborateurs d'obtenir un diplôme
- Qualifier vos salariés
- Bénéficier d'aides spécifiques.

Notre volonté consiste à faire de vos alternants des professionnels engagés et reconnus. Nous sommes présents dans tout le Grand Est.



alaji.fr

contact@alaji.fr

03.83.57.58.32

DEFI 9 - Neuf défis pour écrire sans faute

Boostez l'orthographe grammaticale de vos collaborateurs

Avec cette méthode unique, vos collaborateurs gagnent en confiance, en autonomie et améliorent leurs écrits professionnels.

Plus d'infos



contact@alaji.fr
 03.83.57.58.32

ÉDITO

POUR QUELQUES MILLIARDS DE PLUS...

Tapis rouge et mini bain de foule pour un moment qualifié d'historique ! Le 10 mai, Emmanuel Macron, le président de la République est dans la place nancéienne pour accueillir le Premier ministre polonais Donald Tusk. Les deux hommes, sous les yeux du plus Lorrain des Polonais, le bon vieux roi Stanislas, signent un traité d'amitié et de coopération renforcée. À côté du symbole d'héritage européen commun, d'union sacrée invoquant «*leur fraternité d'armes et leur lutte commune contre les régimes totalitaires*», comme l'assure le préambule de l'aujourd'hui Traité de Nancy. Cette nouvelle réponse macronienne aux turpitudes de l'ogre de l'Est et de «*sa guerre d'agression contre l'Ukraine*», possède un pan de coopération économique conséquent. L'article 6 de ce traité la grave dans le marbre à travers une dizaine de points spécifiques: mise en œuvre d'une gouvernance économique et budgétaire européenne «*avec la nécessité d'investir pour soutenir la croissance*», ou encore le déploiement d'une politique industrielle européenne ambitieuse visant à améliorer la compétitivité mondiale des entreprises de l'Union européenne, l'économie au sens large du terme et ses acteurs sont



Emmanuel Macron, le président de la République et Donald Tusk, le Premier ministre polonais, à Nancy le 10 mai pour la signature du Traité de Nancy.

© Préfecture de Meurthe-et-Moselle

confiance au monde entrepreneurial toujours en attente de cette réelle mise en œuvre dans les faits.

CHOOSE FRANCE, BANDE ANNONCE EN MEUSE

Coopérer, c'est bien, capter les investisseurs histoire de faire tourner la machine France, c'est mieux ! Quinze jours plus tard, le 19 mai, Emmanuel Macron embraye toujours en Lorraine

annonce de la 8e édition du sommet Choose France le même jour à Versailles. Destiné à attirer dans l'Hexagone les investisseurs étrangers, il a drainé près de deux cents dirigeants des grandes firmes mondiales et des principaux fonds d'investissements planétaires. 20 milliards d'euros d'investissements de capitaux étrangers sont annoncés cette année (15 milliards l'an passé et 13 milliards en 2023). L'attractivité de l'Hexagone est toujours avérée. Dans son baromètre sur l'attractivité de la France, paru mardi, le cabinet EY assure que «*pour la 6e année consécutive, la France reste le pays d'Europe où se sont réalisés le plus grand nombre d'investissements internationaux en 2024.*» Une bonne nouvelle atténuée par le fait que le nombre de projets d'implantation et d'extension a reculé de 14 % et que les créations de postes générées par ces projets ont diminué de 27 % entre 2023 et 2024. Une donne liée à la conjoncture du moment où la prudence des investisseurs est de mise. Dans le même temps, les plans sociaux dans de nombreux pans de l'industrie, se multiplient. Les milliards d'investissements annoncés peuvent alors dénoter mais demeurent indispensables. Reste qu'à l'instant T, ce sont deux salles, deux ambiances qui s'installent...

**“ 20 Mds€ annoncés
en France cette année.**

en première ligne pour atteindre cette souveraineté générale tant recherchée via cette «solidarité réciproque», comme l'assurent les deux signataires du traité. Le tout dans une volonté affichée d'accompagner les différentes transitions sociétales en marche (environnementale, digitale) et, c'est écrit noir sur blanc: «*de simplifier et de réduire les contraintes administratives des opérateurs économiques.*» Quelques lignes qui devraient permettre de redonner

avec une visite de l'unité de production de Ligny-en-Barrois du constructeur de bus allemand, Daimler Buses. 92 M€ d'investissements sont annoncés d'ici 2026 sur le site meusien pour adapter ses lignes de production pour la construction de modèles à moteurs diesel et électrique dont le fameux e-Citaro. Un montant qui s'additionne aux 50 M€ déjà investis par le constructeur l'an passé. Le choix de la visite présidentielle est également symbolique. Emmanuel Macron livre ainsi la bande

Par Emmanuel VARRIER

SORTIE
LE 1^{ER} JUILLET 2025



JUILLET 2025
6 €

les
Tablettes
Lorraines

Soyez les premiers
À COMMUNIQUER
dans le dossier

LOISIRS & CULTURE

L'ESSENTIEL DE L'INFORMATION ÉCONOMIQUE

POUR DÉCOUVRIR LE KIT MÉDIA H.ETTINGER@TABLETTESLORRAINES.FR

SOMMAIRE

Juin 2025

12



ÉDITO

3 Pour quelques milliards de plus...

ACTUALITÉS

- 6 L'indispensable du mois
- 10 Épinal Tourisme & Affaires en toute singularité
- 12 La grande ambition IA de la CCI Moselle...
- 14 Le Groupe ABCDE s'arme pour accompagner sa croissance
- 16 Ouverture de la première formation horlogère du Grand Est

À LA UNE

- 18 Initiative Metz : Roger Walter insuffle et impulse

POLITIQUE DE LA VILLE

- 22 Thaon-les-Vosges entre dans une nouvelle dimension

AU COEUR DES TERRITOIRES

- 26 Phase opérationnelle pour le Parc'Innov

PHOTO DU MOIS

- 28 Madine fait des vagues

DOSSIER THÉMATIQUE

Banques & Assurances

- 30 En attendant l'après...
- 32 L'univers bancaire régional entend apporter de la stabilité
- 36 Le crowdfunding : L'outil de financement populaire
- 38 Investissement : Vers une chute du mur des incertitudes ?
- 42 La révolution numérique de l'assurance

- **ÉDITEUR :** LES TABLETTES LORRAINES SAS • Au capital de 45 900 € • **SIÈGE SOCIAL :** 8 RUE DU BOIS DE LA CHAMPELLE 54500 VANDOEUVRE-LES-NANCY • N°CPPAP : 0625 | 86741 • N°ISSN : 0755-7442 • **DIRECTEUR DE PUBLICATION :** Xavier MEPLON
• **DIRECTRICE DES EDITIONS & PUBLICITÉ :** Hélène ETTINGER • h.ettinger@tabletteslorraines.fr • Tél : 03.57.48.00.59 • Mobile : 06.22.94.16.98
• **REDACTION :** Emmanuel VARRIER • Laurent SIATKA • Alexandra MARQUET • Tél : 03.57.48.00.59 • **MISE EN PAGE :** Sabine PERILLO
• Initial Studio • **PHOTOGRAPHIE :** Johann MARIN-THIERY - Laurence DELEAU - Benjamin PROST • **ADMINISTRATION :** Tél : 03.57.48.00.59
• **ABONNEMENT :** abonnement@tabletteslorraines.fr • Tél : 03.28.38.45.10 • Abonnement annuel 60 € TTC.
• **ANNONCES LEGALES :** al@tabletteslorraines.fr • Tél : 03.28.38.45.45 • Mobile : 06.22.94.16.98
• **IMPRESSION :** DB PRINT • 53 rue de la Lys - BP 900068 • 59431 Halluin Cedex (fr) • Chrzanowska 32,
05-825 Grodzisk Mazowiecki (pl) • **DÉPÔT LEGAL :** A parution • Publication mensuelle
• **WWW.LAGAZETTEFRANCE.FR/LES-TABLETTES-LORRAINES** • tabletteslorraines • TablettesLorrN
• tabletteslorraines

Ce numéro comporte une plaquette Arthur Loyd en asile.



L'actu L'INDISPENSABLE DU MOIS

PASCAL BOLOT est le nouveau préfet de la Moselle, succédant à Laurent Touvet, qui occupait la fonction depuis le 24 août 2020, celui-ci devenant préfet du Pas-de-Calais. Pascal Bolot est diplômé de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, ancien élève de l'École nationale d'administration. Il a été précédemment préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la région Lorraine, préfet de la zone de défense et de sécurité Est, directeur de la protection et de la sécurité de l'État au Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, préfet de la Savoie, préfet du Morbihan.



© Préfecture du Morbihan

Démarrés à l'automne dernier, les travaux de rénovation de **L'ANCIEN EHPAD BLANPAIN** de Bar-le-Duc inoccupé depuis 2019 se poursuivent autour du remplacement de la couverture, des menuiseries extérieures, de la couverture, de l'isolation ou encore du système de chauffage. Le chantier piloté par le bureau d'études Setecba Ingénierie devrait se terminer en octobre prochain pour ce bâtiment de 2500 m² qui a été vendu par la ville de Bar-le-Duc au bailleur privé SCI Dole Investissement. Dès le mois de novembre, 110 agents du département travaillant au service des politiques de prévention et d'accompagnement des publics, de l'enfance, de la dépendance et de l'éducation y poseront leurs bagages professionnels. En janvier, les vingt personnes de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) rejoindront ce site réparti sur quatre niveaux et qui bénéficie d'une emprise foncière de 8000 m².



© Département de la Meuse

Un marché d'intérêt local et une nouvelle cuisine centrale ! **LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY** vient d'approuver le lancement de ces deux projets. Objectifs : booster les circuits alimentaires de proximité en assurant des marchés aux agriculteurs locaux et favoriser la transition alimentaire. Investissement annoncé au total : 64 M€ HT. La Métropole du Grand Nancy a annoncé solliciter des subventions auprès du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, de la Région Grand Est, de l'Union européenne et de l'État dans le cadre du pacte État-Métropole.



© Emmanuel Varrier

BENOÎT MICHAUX, le fondateur du groupe Mentor (dont il a transmis la présidence à son fils Pierre en janvier 2024) vient de prendre la présidence du fonds de dotation entrepreneurial Axelis attachée à l'outil d'accompagnement à la création (et reprise) d'entreprises Alexis Grand Est. Axelis pour le fonds et Alexis pour la structure d'accompagnement, deux noms différents aujourd'hui (un inversement de lettres) histoire de bien faire la distinction. Benoît Michaux succède à Thierry Chapusot, créateur de Pharmagest Interactive devenue Equasens, après dix années passée à la présidence de ce fonds. Un Club Axelis va prochainement être lancé avec l'appui de l'ancien délégué général d'Alexis Grand Est, Louis-Michel Barnier.



© Guillaume Ramon

Avantages en nature sur les véhicules: Ce qu'il faut savoir en 2025!

Nos experts vous informent en temps réel sur les mesures comptables, sociales, fiscales, juridiques impactant les entreprises.

Retrouvez l'ensemble de nos **notes techniques** sur notre site internet www.sadec-akelys.fr

Scannez le QR Code avec votre mobile pour télécharger notre fiche



SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

13 Avenue du Rhin, Champ le Bœuf 54520 LAXOU
Accueil.nancy@sadec-akelys.fr | 03 83 28 00 19
www.sadec-akelys.fr

Sous la présidence de Nadège Risse depuis octobre 2022, la **CPME MOSELLE** vient de renouveler son bureau. Objectifs de la nouvelle équipe: mieux représenter la diversité des secteurs économiques, renforcer sa visibilité et sa capacité à agir en faveur des PME. Quatre vice-présidents ont été élus représentant le commerce, les services, l'industrie et l'artisanat. De même qu'un secrétaire, un secrétaire adjoint, un trésorier,

une trésorière adjointe, un président des mandats. Les membres du collège des branches professionnelles représentent la Fédération du Bâtiment Moselle, la Fédération des Boulanger, la Fédération des Buralistes, la FNTR Moselle et l'UMIH Moselle.



© CPME Moselle

LA CPME DES VOSGES vient d'organiser la 2^e édition des Trophées «Elles Entreprennent dans les Vosges», fin avril, à Xertigny. Douze femmes, venues de tout le département des Vosges, étaient nominées dans les deux catégories: création et reprise d'entreprises. Noémie Klein, fondatrice de Koolookoo de Senones a remporté le trophée création et Catherine Idoux, de la Pharmacie des quatre nations à Épinal, celui de la reprise. Pas de remise de trophées, sans coup de cœur du jury. Il a été attribué à Cynthia Weber de la Fée Mères de Charmes.



© PBP PHOTOGRAPHIE

Particulièrement active la **CAPEB VOSGES** en ce printemps. Elle vient de prendre part au Carrefour des Métiers, des Formations et de l'Alternance au Palais des Congrès de Remiremont et à la 4^e édition des Rendez-vous de la reconversion à la CMA Grand Est, à Épinal. Dans son offre de services aux artisans locaux, elle met en place, à l'occasion de la Journée mondiale des mobilités et de l'accessibilité une formation Handibat - Silverbat qui aura lieu du 12 au 14 novembre dans ses locaux. Adaptation des logements, accessibilité des commerces...: un marché aux multiples opportunités.



© CAPEB Vosges



© Ville de Verdun

La première phase de **LA REQUALIFICATION DE LA VILLE HAUTE DE VERDUN**

s'achèvera fin juin avec une inauguration officielle d'ores et déjà programmée le 11 juillet prochain. Pour la première fois depuis 40 ans, d'importants travaux sont engagés dans ce quartier historique avec une rénovation du réseau d'eau et d'assainissement, la modernisation de l'éclairage public, le pavage en queue de paon qui remplace l'asphalte ainsi que la piétonnisation des rues pour un montant de 1,4 million d'euros avec le soutien financier de l'État, la région, du département et du GIP Objectif Meuse. Au total, cinq phases sont programmées pour un coût de 17 millions d'euros pour ce projet qui s'inscrit dans une dynamique valorisée par les labels Pays d'art et d'histoire ainsi que le site patrimonial remarquable. L'investissement engagé renforce-t-il l'attractivité commerciale du quartier ? En tout état de cause, depuis deux mois, trois commerces ont ouvert leurs portes et deux autres devraient prochainement accueillir du public.

Entrepreneurs de Lorraine,
Nous vous accompagnons
au quotidien pour
gérer votre entreprise
Et si on en discutait ?



Yzico.fr



YZICO

L'accompagnement pluriel

Comptabilité & Gestion
Juridique & Fiscalité
Social & RH
Dirigeant & Vie personnelle
Audit & Organisation
Digital & Innovation

ÉPINAL TOURISME & AFFAIRES EN TOUTE SINGULARITÉ



«Nous étions auparavant de simples loueurs d'espaces et aujourd'hui nous sommes devenus un véritable accompagnateur des entreprises», assure Thierry Gagnot, le directeur d'Épinal Tourisme & Affaires accompagné de Fabienne Houillon, responsable marketing et communication.

© Benjamin Prost

Dans le marché convoité des rencontres professionnelles, Épinal Tourisme & Affaires, la récente marque générique de l'office de tourisme et du centre des congrès spinalien, entend abattre la carte de la singularité de son territoire trop souvent limité au tourisme de loisirs. Une nouvelle feuille de route vient d'être mise en œuvre. Objectif affiché: faire d'Épinal et de son agglomération une véritable destination de tourisme d'affaires.

Par Emmanuel VARRIER

Accélération toute sur le tourisme d'affaires! C'est la mission de Thierry Gagnot, le pilote d'Épinal Tourisme & Affaires, récente marque générique regroupant les offres de l'office de tourisme et du centre des congrès spinalien. «Le territoire est connu et reconnu en termes de tourisme de loisirs du fait de la singularité des lieux propices à la mise au vert, à la découverte de sites atypiques, aux activités sportives et de bien-être. Ce sont autant d'atouts pour permettre de réellement développer le marché des rencontres professionnelles et d'affaires. Le rapprochement entre ses deux typologies de tourisme est loin d'être une hérésie», assure celui qui est arrivé il y a un an et demi à la tête de cet Epic (Établissement public industriel et commercial) gérant l'office de tourisme et ses quatre bureaux d'information touristiques (Épinal, Xertigny, la Vôge-les-Bains et Charmes) et le centre des congrès

pour le compte de la Communauté d'agglomération d'Épinal via une délégation de service public. Depuis son arrivée, cet originaire d'Avignon ancré dans les Vosges depuis une vingtaine d'années a mis en place, avec son équipe (une trentaine de personnes au total) une nouvelle stratégie pour booster

l'événement), ce marché de rencontres professionnelles a généré, au niveau national en 2023, près de deux milliards d'euros de retombées économiques avec pas moins de 2 300 congrès accueillis dans l'Hexagone. Une manne certaine où les Vosges, au sens large, peuvent plus que légitimement prétendre.

“ Le potentiel est là, il faut réellement travailler sur la singularité de notre territoire”

ce fameux marché du MICE (Meeting, Incentive, Conference, Exhibitions-Events). Un marché en pleine expansion depuis la sortie de la crise sanitaire de la Covid. À en croire les derniers chiffres fournis par l'Unimev (Union française des métiers de

Un marché du tourisme d'affaires qui intéresse grandement une grande partie de l'écosystème économique du département. Le club hôtelier d'Épinal entend également booster ce secteur des rencontres professionnelles.



FESTIVALS EN MODE RÉACTIVATION

Relancer les festivals et les spectacles! Si le tourisme d'affaires s'affiche comme la cible principale d'Épinal Tourisme & Affaires, le volet grand public n'est pas pour autant délaissé. «Nous travaillons à redonner un dynamisme à cette typologie de manifestation», assure Thierry Gagnot, le pilote d'Épinal Tourisme & Affaires. L'outil Centre des congrès y est propice avec sa jauge de 5 000 personnes.

INTERACTIONS ENTRE LES TERRITOIRES

«Tout le monde a à gagner! Le potentiel est là, il faut réellement travailler sur la singularité de notre territoire pour y parvenir. Notre terrain de jeu est aussi vaste que riche pour proposer, inventer des choses qui fassent réellement sens dans ce secteur des rencontres professionnelles.» Répertorier les sites déjà connus, en découvrir de nouveaux, identifier les acteurs, créer un réel mouvement d'interactions entre les territoires aussi bien urbains que ruraux, sont autant d'actions aujourd'hui menées par Épinal Tourisme & Affaires. L'établissement fait d'ailleurs partie du réseau Congrès-Cités regroupant une vingtaine de villes en France cultivant le bien-être, l'authenticité et le terroir et au niveau régional à la Lorraine des Congrès. «Un important travail de benchmarking a été mené pour aboutir à cette nouvelle feuille de route. Après un diagnostic en profondeur de la situation, le constat était simple au départ, il n'y avait pas de vision



commune entre tourisme d'affaires et de loisirs, pas de véritable synergie», assure celui qui met à profit son expérience de repositionnement de marque lorsqu'il était directeur général de l'enseigne les 4 Murs. Les synergies s'opèrent aujourd'hui entre les équipes de l'office du tourisme et celles spécifiques au centre des congrès. «La mutualisation de leur savoir-faire et de leur expertise nous permettent d'offrir des offres sur mesure.» Congrès, séminaires, team building, salons (dont

certains mis en œuvre en co-organisation) en passant par les anniversaires d'entreprise et autres événements corporatifs, l'offre se veut aujourd'hui structurée et adaptée. «Pour prendre le cas du Centre des congrès, nous étions auparavant de simples loueurs d'espaces et aujourd'hui nous sommes devenus un véritable accompagnateur des entreprises dans la mise en œuvre de leur événement.» Le marché du MICE à la sauce vosgienne n'en est qu'à ses prémices...

676!

Le PeeL en chiffres

Pour la 10^e année consécutive, le PeeL est classé N°1 du réseau Pépite-France, avec 676 étudiants-entrepreneurs inscrits. Une performance qui illustre une conviction partagée : en Lorraine, l'entrepreneuriat étudiant a toute sa place. Et il est là pour durer !



Nos partenaires:
p^ép^{ite}
France



LA GRANDE AMBITION IA DE LA CCI MOSELLE...

Depuis trois ans, la Chambre de commerce et d'industrie de la Moselle déploie un vaste et probant plan de sensibilisation et d'accompagnement des PME locales vers l'Intelligence Artificielle. Laquelle s'impose au monde économique. L'adaptation est majeure, indispensable. Pour garder de la compétitivité et de la productivité.

Par Laurent SIATKA

Trop souvent mal expliquée, caricaturée, fantasmée, l'Intelligence Artificielle (IA) n'appartient pas à la 4e Dimension. Elle est devenue un levier stratégique incontournable qui va aller crescendo. L'IA permet d'automatiser les tâches répétitives, d'analyser les volumes massifs de données et d'améliorer les processus décisionnels. Malgré cet immense potentiel, elle reste encore largement sous-exploitée par de nombreuses PME et PMI, souvent par manque de connaissances ou de compétences. En la matière, la Chambre de commerce et d'industrie de Moselle fait figure de pionnière en ayant lancé depuis trois ans un dense et ambitieux dispositif d'accompagnement des entreprises locales vers l'IA. L'action trouve un excellent ambassadeur: son président Fabrice Genter. Lequel martèle à ses interlocuteurs: «L'IA s'impose au monde économique. Il ne faut pas en avoir peur. Elle est accessible à chacun avec toutes les protections des données nécessaires. Pour une entreprise, c'est une valeur ajoutée. Nous assistons à une révolution technologique qui à mon sens



Fabrice Genter,
président de la CCI Moselle.

© CCI Moselle

est comparable à celle des ordinateurs.» C'est un axe stratégique décisif pris par la CCI 57. Expliquer, faire preuve de pédagogie, démontrer: un travail qui essaime sur les territoires mosellans à la rencontre des dirigeants, de l'écosystème entrepreneurial.

CCI 57, ACTEUR INNOVANT

La recette fonctionne, comme l'explique Fabrice Genter: «Nous adaptons notre discours par activité. C'est tout de suite

plus concret. D'un certain scepticisme, nous parvenons à une adhésion, dès que les utilités dans le quotidien sont intégrées. Depuis trois ans, les retours de notre action sont très bons. Cela nous encourage à aller plus loin. C'est le rôle d'une chambre consulaire d'accompagner dans les évolutions et le monde de demain. Évidemment, c'est un investissement, un choix budgétaire, mais le jeu en vaut vraiment la chandelle.» Sur le terrain, le plan d'action de la CCI 57 se présente en trois axes. Le premier tient à la sensibilisation. Cela passe par des ateliers par filière,



par métier, des conférences avec des réseaux d'entreprises, des rencontres individuelles, des cafés IA. Ceci afin de créer une communauté locale IA. Second axe: l'accompagnement et le coaching. Avec deux cibles et deux approches. D'une part, vers les TPE, le commerce, les CHR, les services BtC. D'autre part, vers les PME, l'industrie, les services BtB. On trouve là plusieurs phases, du diagnostic par les conseillers numérique CCI à des ateliers inter/intra-entreprises sur mesure aux accompagnements individuels. En interne, la CCI 57 a entamé un Plan Stratégique d'Accompagnement et de Formation en Intelligence Artificielle de ses salariés. Cette montée en compétences s'articule par une formation par CCI Grand Est sur la prise en main des outils IA et une formation métier

par la formation continue. L'ambition est de former les professionnels avec une double compétence, à aider les TPE/PME à adopter l'IA, à créer des formations répondant aux besoins des entreprises, à positionner la CCI de la Moselle comme un acteur innovant. Ce déploiement à 360° doit permettre aux entreprises locales d'être plus performantes, plus productives et compétitives avec la réduction des erreurs, une meilleure image, une marque employeur renforcée. Un engagement fort de la chambre consulaire mosellane synthétisé en deux temps: un accompagnement stratégique en entreprise, porté par la DAET, permettant d'identifier les besoins d'aborder l'intégration de l'IA, et une offre de formation continue, développée par CCI Campus. Plus qu'une tendance

L'INDUSTRIE À L'HEURE IA

L'EDIH Grand Est est le hub digital régional dédié aux PME, PMI et acteurs de l'industrie visant à accélérer leur transformation digitale. Le but est de faciliter l'intégration des technologies de pointe comme l'IA et la cybersécurité pour renforcer la compétitivité des entreprises. Le réseau CCI assure sur les territoires diagnostic et plan d'action quant à cette mutation numérique. 300 entreprises du Grand Est sont accompagnées jusqu'à fin 2026.

technologique, l'Intelligence Artificielle est une opportunité économique massive. Face à ce défi passionnant, la CCI 57 s'est mise en marche. Efficacement.

cpme54
MEURTHE-ET-MOSELLE

**REJOIGNEZ LA
1^{ÈRE} ORGANISATION
PRÉSENTATIVE
DES CHEFS D'ENTREPRISE**

Pascal Raigneaut

Chargé de développement
06 68 78 38 25



Rejoignez-nous !



- Entrepreneurs libéraux ou indépendants
 - Industriels
 - Prestataires de services
 - Artisans
 - Commerçants
- Rejoignez-nous !

LE GROUPE ABCDE S'ARME POUR ACCOMPAGNER SA CROISSANCE



Le groupe ABCDE, spécialisé dans le recyclage de la matière organique depuis plus de trente ans, vient d'inaugurer son nouveau siège social et son centre de préparation de biodéchets sur la zone industrielle des Sables de Rosières-aux-Salines. Un investissement de 4,4 M€ nécessaire pour accompagner une croissance à deux chiffres.

Par Emmanuel VARRIER

C'est l'inverse de la mondialisation ! La nouvelle planète du groupe ABCDE du côté de la zone industrielle des Sables de Rosières-aux-Salines s'affiche comme la représentation concrète de tout ce qu'il y a de bon dans la création de filières locales version circuits courts et économie circulaire. Ce spécialiste du recyclage de la matière organique depuis plus de trente ans vient d'inaugurer, fin avril, son nouveau siège social et son centre de préparation de biodéchets. «C'est un projet sur quinze ans qui est conçu pour accompagner notre croissance et améliorer notre efficience», assure Loïc Delettre, le directeur général de ce groupe familial (créé en 1988 par Patrick Marchand) et basé auparavant à Saint-Nicolas-de-Port. Aux prémices, l'entreprise s'est positionnée comme conseil auprès des agriculteurs. En 1994, l'activité de triage à façon des semences (ABCDE Grain, le pôle grain du groupe) s'est développé puis ensuite celle de la valorisation des déchets issus de l'activité agricole (ABCDE Organique, le pôle organique

du groupe) rapidement additionnée à celle d'autres structures à l'image des collectivités locales, des établissements de soins, des restaurants, des commerces d'alimentation ou encore des industries agroalimentaires. Le groupe dispose aujourd'hui de trois sites de traitements de matières organiques dans le Grand Est (l'Écopôle de l'Organique à Mandres-sur-Vair dans les Vosges, Nancy Compost

à Port-sur-Seille en Meurthe-et-Moselle et Alsace Bossue Compost à Zittersheim en Alsace). Le nouveau centre dédié à la préparation des biodéchets de la zone industrielle des Sables de Rosières-aux-Salines vient compléter et renforcer aujourd'hui ce maillage territorial.

STRUCTURATION DES MÉTIERS

«Ce nouveau site d'exploitation de 480 m² va pouvoir recevoir jusqu'à 5 000 tonnes de restes alimentaires provenant des professionnels et des collectivités implantés sur le territoire», explique Loïc Delettre lors de la visite inaugurale du site. «Ces restes alimentaires collectés localement vont permettre de fournir pour partie une «soupe» organique pour les méthaniseurs locaux. Ils pourront ainsi la valoriser en énergies renouvelables et en digestat pour un retour au sol de la matière organique. Une partie du flux sera massifiée et redirigée vers un de nos exutoires spécifiques.» Une réponse certaine aux enjeux environnementaux actuels! «Le travail que nous réalisons

EN CHIFFRES

 **8,7 millions €**
CA du groupe ABCDE

65 COLLABORATEURS

5 000 tonnes

Capacité annuelle
de traitement du centre
de Rosières-aux-Salines.



Cette internalisation va nous permettre d'optimiser la coordination de nos activités.

aujourd'hui nous permet d'être déjà dans les logiques de demain.» Cette valorisation des déchets entraîne une structuration certaine des métiers et fonctions support. C'est tout l'objectif du nouveau siège social. Il regroupe l'ensemble des services nécessaires à l'assistance des exploitations. Il accueille les équipes des services administratifs, logistique, bureau d'étude, ressources



© Johann Marin-Thiry

humaines, comptabilité, communication, informatique, QHSE, commerce ainsi que les techniciens d'exploitation. «*Cette internalisation va nous permettre d'optimiser la coordination de nos activités et d'améliorer la qualité des services proposés à nos clients et à nos partenaires.*» Le groupe ABCDE compte aujourd'hui 65 collaborateurs et affiche un CA de 8,7 M€ (5,3 M€ pour son pôle

Grain et 3,3 M€ pour son pôle Organique). «À terme, nos deux métiers devraient s'équilibrer.» La branche Organique, lancée en 2016, a notamment été boostée par la loi Agec de février 2020 obligeant les collectivités locales à mettre en œuvre des solutions de valorisation de leurs biodéchets. Côté perspectives de croissance, une hausse entre 10 et 20 % du CA est envisagée pour cette année.



Exco
Nexiom

Expertise-comptable - Audit - Conseil

- »» Expertise-comptable
- »» Audit
- »» Gestion RH & paie
- »» Conseil juridique & fiscal

EXPERTS DE VOTRE QUOTIDIEN

- »» Transaction - Evaluation
- »» Conseil & Gestion privée
- »» Accompagnement diagnostic RSE
- »» Expertise - Contentieux - Forensics

Etre à votre **écoute**, c'est être proche de vous.
La **confiance** est notre mot d'ordre.
Vous **accompagner**, notre raison d'être.

Nous vous accompagnons
dans le **Grand Est** à :

- Epinal
- Metz
- Nancy
- Strasbourg
- Thionville

news.exconexiom@exco.fr

www.exco.fr

OUVERTURE DE LA PREMIÈRE FORMATION HORLOGÈRE DU GRAND EST

En septembre, un nouveau CAP horlogerie ouvrira ses portes au sein du lycée Saint-Louis de Bar-le-Duc. Portée par l'association l'Horlogerie des Ducs en partenariat avec le Campus des métiers Saint-Nicolas, cette formation en alternance sera accessible pour des jeunes détenteurs d'un baccalauréat. Huit à dix jeunes devraient constituer la première promotion.

Par Alexandra MARQUET

L'idée ou plutôt le rêve est né dans la tête de Samuel Pasquier, il y a un peu plus de trois ans. Amoureux de son métier qu'il exerce à Bar-le-Duc depuis 2020, il partage le constat sans concession de la profession, dénonçant : «un niveau de formation qui ne cesse de baisser, sans oublier que chaque année plus de 600 candidats ne trouvent pas de places dans les trois plus gros centres français que sont Paris, Rennes et Morteau.» Un bilan désormais appuyé officiellement par France Horlogerie qui, après étude, révèle que ce sont bien 1 500 horlogers de plus qu'il faudra former d'ici à 2030. «Et si le Grand Est est reconnu pour ces métiers d'art, paradoxalement il n'y a aucune filière en horlogerie», ajoute le professionnel. Alors en créant il y a trois ans avec trois compagnons de route l'association l'Horlogerie des Ducs, l'objectif était tout simplement de partager sa passion en



“ Nous souhaitons créer un suivi avec les maîtres d'apprentissage pour une meilleure continuité entre l'école et l'entreprise ”

créant un pôle d'horlogerie à Bar-le-Duc autour d'un musée, d'une bibliothèque, des ateliers partagés et d'un centre de formation. L'enjeu est alors de «rendre accessible à tous l'horlogerie.» Pour assurer la pérennité du métier et lutter

contre une formation qui perd de son éclat, Samuel Pasquier ne s'est tout simplement pas senti impressionné par l'ampleur du projet. Conscient du chemin à parcourir et des difficultés qu'il allait rencontrer, il a choisi d'avancer.

Avec son patron et ami, Loïc Alif, ils enchaînent les rendez-vous auprès des acteurs locaux avant de trouver une écoute bienveillante du côté de Sébastien Kieffer, le directeur du Campus des métiers Saint-Nicolas. Cette rencontre a déterminé la suite de l'aventure collective des Meusiens. Si le CFA accepte d'apporter une aide administrative, Damien Wodey, directeur de l'ensemble scolaire Jean-Paul II donne son accord pour accueillir la future formation en mettant à disposition deux salles dont l'une sera transformée en plateau technique. Initié depuis déjà dix-huit mois, ce rapprochement entre les trois partenaires a été contractualisé par une convention tripartite signée en 2024. Il reste désormais moins de trois mois pour préparer la prochaine rentrée qui devrait sonner fin septembre. Après une première salve de communication lancée tous azimuts, les candidatures se sont multipliées. «Nous en recensons une quarantaine dont certaines viennent de loin. Tous les jeunes doivent avoir leur baccalauréat puisque le CAP se fera en un an, mais le plus difficile pour eux va être de trouver un maître d'apprentissage», explique Samuel Pasquier. Un premier contrat a d'ores et déjà été signé à Metz avec le labo de l'Horloger.

L'EXIGENCE EN LIGNE DE MIRE

«Ce système par l'alternance nous permet de suivre le référentiel CAP horlogerie mais surtout, d'aller plus loin dans l'exigence», confie le président de l'association l'horlogerie des Ducs. Les stagiaires se retrouveront donc une semaine par mois à Bar-le-Duc pour suivre des cours prodigués par deux formateurs en horlogerie (technique et pratique) ainsi qu'un professeur en histoire de l'art. «Nous souhaitons garder la main et créer un lien ainsi qu'un suivi avec les maîtres d'apprentissage pour une meilleure continuité entre l'école et l'entreprise», assure celui qui a pour sa part déjà accompagné trois apprentis dans l'atelier qui l'emploie à Bar-le-Duc. «Le plus important est l'envie de transmettre, nous ne prenons pas des alternants pour leur demander de changer des piles mais pour les faire travailler sur des montres de prestige. C'est en tout cas mon état d'esprit.»

Le lycée Saint-Louis accueillera fin septembre la première formation à Bar-le-Duc.



© Johann Marin Thierry

EN CHIFFRES

600 ÉLÈVES

 REFUSÉS chaque année dans les écoles françaises faute de place

1 ALTERNANCE semaine à l'école
3 semaines en entreprise 

 **8 MAÎTRES** d'apprentissage mobilisés pour la formation

Au-delà de la sélection des jeunes, le tout nouveau plateau technique qui est évalué à près de 400 000 euros est en cours d'aménagement. Si le campus des métiers s'est engagé à le financer, l'association multiplie les initiatives à l'image de son gala organisé à Bar-le-Duc

le 17 mai dernier pour recueillir des fonds. Plusieurs mécènes se sont également manifestés à l'image du don de la manufacture française Pierre Lannier; une reconnaissance pour les jeunes Meusiens mobilisés, qui espéraient ouvrir leur formation en 2027. Finalement, dès 2025, la première promotion sera réunie. En 2026, une seconde sera ouverte autour d'un Brevet des métiers d'art (BMA). Une réflexion est également lancée autour de la formation d'adultes en reconversion, compte tenu des demandes qui se multiplient. Avant même la coupe du ruban inaugural, le succès est déjà au rendez-vous à l'image des 200 personnes qui se sont pressées lors des journées portes ouvertes organisées en avril dernier au sein du lycée Saint-Louis de Bar-le-Duc. Les Meusiens font parler d'eux. Ils savent qu'ils seront attendus au tournant. «Nous aurons relevé le défi le jour où la profession recherchera spécifiquement les apprentis formés à Bar-le-Duc, quand notre formation sera associée à l'exigence et la qualité.» Une ambition clairement affichée.

INITIATIVE METZ

ROGER WALTER INSUFFLE ET IMPULSE



Roger Walter, président,
et Delphine Bouley,
directrice

C'était il y a quatre décennies. Roger Walter créait son cabinet de recrutement pionnier à Metz. L'entité est depuis solidement ancrée. Cet homme de convictions est aujourd'hui président d'Initiative Metz, vouée au soutien financier des entrepreneurs. Animé d'un enthousiasme de tous les instants, il défend son modèle et fourmille de projets.

Par Laurent SIATKA

Dans l'écosystème de l'entrepreneuriat messin, Roger Walter fait partie de ces personnages écoutés, animés de solides valeurs. Il aime à citer l'un de ses leitmotivs «*avant de prétendre, il faut prouver*», carbure à la passion qu'il sait transmettre énergiquement à ses collaborateurs. Pas rare lors d'un événement telle une assemblée générale de le voir marteler un message. «*Parfois, c'est d'ailleurs plus que marteler*», sourit-il. On l'a aisément compris, il n'est pas du genre à manier la langue de bois. Pour bien comprendre son engagement actuel comme président de l'association Initiative Metz, il rappelle d'où il vient, histoire de mesurer que l'on se construit à partir de racines profondes, d'humilité responsable, d'une capacité à progresser entre ambition raisonnée et

décisives qui jalonnent un chemin professionnel, des opportunités saisies, d'autres échappées... et une somme de travail motrice de son engagement.

LA VOCATION D'ACCOMPAGNER

«À 24 ans, j'arrivais à Metz», poursuit-il. En 1987, il crée le cabinet Walter, pionnier du recrutement local. Une autre époque tant le secteur a évolué. En 2025, la structure est présente à Nancy, Strasbourg, Colmar, Metz et Paris, fédérant 15 collaborateurs. Si en 2017, Roger Walter a transmis la présidence à Yannick Wellenreiter, il demeure un infatigable rouage de ce qu'il fondât, actuellement consultant à la longue et probante expertise. On s'en doute: le recrutement dans les années 80 était bien différent de celui de notre époque hyperconnectée. Roger Walter l'aborde: «*Quand j'ai débuté, on pouvait encore recruter par un simple bouché-à-oreille, avec un certain fruit du hasard. Aujourd'hui, on recherche pour l'entreprise, qui d'ailleurs l'exige, le talent rare, le profil à compétences. Du côté de l'entreprise justement, elle doit intégrer à présent les paramètres de la qualité de vie au travail, du management lié au bien-être. Ce qu'il reste de commun, c'est la nature même du recrutement: l'humain. Chaque jour est une découverte, un enrichissement sur ce point. C'est le plus beau métier. J'ai appris à mieux connaître l'homme et son fonctionnement, à hausser mon niveau d'exigence, à savoir gérer une relation dans le temps.*» Notant, comme un point d'honneur: «À la tête de mon entreprise, je n'ai jamais connu un bilan financier négatif.» C'est en 2018 que

“ Aux jeunes, je dis qu'on ne peut pas réussir en travaillant moins.

résilience. Avancer, garder un cap, une cohérence, savoir s'adapter, rebondir. Un schéma de vie au final. Roger Walter l'applique chaque jour à la lettre. Le chêne peut plier mais ne rompt pas, forgé aux aléas des petits et grands événements, aux temps calmes et aux bourrasques. Sorti d'une école de commerce à Strasbourg, il note d'emblée: «*Au départ, ce n'était pas trop mon monde...*» La suite, c'est une succession de circonstances, de personnes



Roger Walter a été porté à la présidence d'Initiative Metz - laquelle a été fondée en 2006, dans le giron du réseau Initiative France -. «Je ne connaissais pas du tout. Là encore, ce fut un concours de circonstances. J'étais l'un des fondateurs de Synergie, et j'en suis venu à succéder à Hervé Bauduin. Initiative Metz était alors dans les locaux de la CCI Moselle. Elle s'est ensuite installée au Cescom, puis dans ce centre d'affaires qu'est Telis.» Il le dit avec fermeté: «Sous ma présidence, l'association ne sera jamais un lieu de business. Notre raison d'être est d'abord et avant tout d'accompagner.» Initiative Metz, ce sont des résultats incontestables. Si l'on s'arrête sur les chiffres récents: l'an passé, 108 projets financés, 1286 850 € de

DES PRÊTS DÉTERMINANTS

L'association Initiative Metz aide les créateurs et repreneurs d'entreprise à finaliser leur business plan et leur accorde un prêt d'honneur à taux 0, entre 1 500 et 30 000 €, sans garantie, pour renforcer les fonds propres des projets. Ce prêt facilite l'obtention de financements bancaires supplémentaires, en moyenne 8 à 10 fois plus élevés.

prêts d'honneur - 701 600 € pour Initiative Metz et 135 prêts accordés ; 585 250 € et 126 pour Bpifrance -, 14 277 443 € de cofinancement bancaire. Roger Walter met l'accent sur un facteur déterminant: «À cinq ans, le taux de pérennité des entreprises passées par l'association est de 96 %.» Faisant remarquer: «Quand on entreprend, la première des motivations n'est pas l'argent. Aux côtés de la crédibilité d'un projet, de sa propension à s'inscrire dans le temps, l'envie, la motivation, sont des éléments décisifs devant des jurys comme les nôtres.»

ENTREPRENEURIAT DU QUOTIDIEN

Levier et accélérateur d'un entrepreneuriat à sens et durable à l'échelon messin, Roger Walter peut compter sur deux salariées, Delphine Bouley, directrice, et Tiffany Glinsek: il souligne «leur implication et leur dévouement». À leurs côtés, un maillage de 74 bénévoles. Ce réseau multi-

“ Initiative Metz a une fiabilité et une marque de confiance reconnue.

compétences formé de professionnels issus du monde bancaire, de l'expertise-comptable, du juridique, de la gestion est le socle de fiabilité d'Initiative Metz. Parmi les récentes avancées dans la reconnaissance et la structuration de l'association, le président évoque «les partenariats noués avec le Fonds de dotation Mercy et UEM», «le club des entrepreneurs», «cet annuaire des forces vives de l'association, véritable guide des ressources thématiques pour résoudre des problématiques.» On peut aussi y adjoindre le dispositif «Vis ma vie d'entrepreneuse.» À l'instar d'en venir aux projets d'Initiative Metz, Roger Walter redit «son enthousiasme à mener tout cela». «Tous savent ma détermination à défendre la pertinence de notre action. Cela peut prendre du temps pour obtenir

quelque chose, mais je ne lâche jamais. Initiative Metz est reconnue pour son professionnalisme. C'est sa force. La force pour et par son réseau. Elle rassure celui qui créé ou reprend une entreprise. L'avenir ? Continuer à soutenir celles et ceux qui entreprennent, qui se lancent dans cette aventure. Certes, l'accès à l'entrepreneuriat est davantage possible qu'il y a 40 ans, mais ce n'est jamais facile, ni avant, ni pendant, ni après. En 2026, Initiative Metz fêtera ses 20 ans. Nous travaillons à cet anniversaire particulier.» De son regard avisé, porteur à la fois de bienveillance et de réalisme, Roger Walter parle «de cet entrepreneuriat du quotidien dont il faudrait vraiment un jour simplifier la tâche.» Lui prône «un vrai retour au bon sens, au collectif.» Concluant, comme un fil rouge d'existence: «Aux jeunes, je dis «je ne vois pas comment on peut réussir en travaillant moins.» «Quand j'entends parler de retraite à 64, 65 ans... S'arrêter? Mais pourquoi? On a encore tellement de compétences à transmettre, de choses



@ Initiative Metz

à découvrir, à apprendre, de personnes à rencontrer.» Jamais à court d'idées, il en a lancé une qui va se concrétiser en ce printemps: «une soirée nommée

«les oiseaux rares». Il s'agit, en leur remettant des trophées, de mettre la lumière sur quelques femmes et hommes remarquables.»

Expertise comptable, Conseils & Suivi salariés

Artisans, commerçants, services,
professions libérales, agriculteurs...



CERFRANCE
ADHEO

Demandez à
être contacté !

**Innover pour mieux
vous accompagner !**

THAON-LES-VOSGES

ENTRE DANS UNE NOUVELLE DIMENSION

Cédric Haxaire, maire de Thaon-les-Vosges depuis 2020.



Avec la requalification engagée de la friche industrielle, dite BTT (Blanchisserie et Teinturerie de Thaon-les-Vosges), labellisée «sites clés en main 2030» dans le cadre du plan étatique de réindustrialisation, la commune de Thaon-les-Vosges affiche un atout indéniable en matière de développement économique de son territoire. Une nouvelle dimension se profile. Le point avec Cédric Haxaire, maire depuis 2020 et vice-président à l'économie de la Communauté d'agglomération d'Épinal.

Propos recueillis par Emmanuel VARRIER.

Dans votre projet de territoire, à l'horizon 2040, l'axe du développement économique s'affiche comme la priorité principale, c'est assez rare pour une commune de votre taille (8 600 habitants)?

Pour une petite ville, ce n'est pas commun! La dynamique économique à Thaon-les-Vosges est très importante. Le destin de la ville a toujours été lié aux évolutions industrielles et aujourd'hui il nous faut anticiper les évolutions structurelles de notre économie qui peuvent avoir des impacts lourds sur la commune. Aujourd'hui, nous avons l'exemple de la société Garrett Advancing Motion, sous-traitant pour l'automobile spécialisé dans les éléments pour les motorisations

© Benjamin Prost

thermiques et figure de proue de la zone d'activité Innova 3000 de notre territoire, qui est exposé au revirement total du marché de l'automobile vers l'électrique. Ils se battent pour trouver de nouveaux marchés. À notre échelle nous devons également les accompagner pour trouver de nouveaux business en lien avec les différents autres acteurs territoriaux à l'image de la Communauté d'agglomération d'Épinal.

Dans ce volet économique, la réhabilitation de la friche dite BTT (Blanchisserie et Teinturerie de Thaon-les-Vosges), labellisée «sites clés en main 2030» dans le cadre du plan étatique de réindustrialisation, s'affiche comme le moteur de l'avenir de votre commune. Où en êtes-vous ?

C'est un dossier prioritaire et conséquent ! La déclaration d'utilité publique visant à acquérir les parcelles, soit à l'amiable soit par voie d'expropriation a été signée en décembre dernier. Cette friche de 50 hectares, située sur la zone des Aviots, a accueilli pendant des décennies la BTT

“ Une opération de revitalisation territoriale va voir le jour ”

qui a compté jusqu'à 3 500 salariés. Cette usine textile a décliné dans les années 60-70. Elle ferme définitivement en 2003. Il y a eu des tentatives de redynamisation dont certaines ont réussi comme l'implantation de l'industriel Viskake qui compte plus de deux cents salariés ou encore la blanchisserie industrielle Anett et sa centaine de collaborateurs. À l'époque, mon prédécesseur souhaitait voir l'implantation d'un parc d'attraction. C'était un projet qui, à mes yeux, n'était pas cohérent car il n'utilisait que sept hectares de la zone et n'était pas suffisamment porteur d'emploi et il n'y avait pas réellement d'investisseurs et de porteurs de projet.



© Benjamin Prost

Quelle est votre vision pour l'avenir de cette friche ?

Il faut avoir une approche globale et faire de cette friche une véritable nouvelle zone industrielle et d'activités. Quand j'ai débuté mon mandat (Cédric Haxaire a été élu en 2020), nous nous sommes rapprochés de la Communauté d'agglomération d'Épinal qui possède la compétence économique. En 2021, l'intercommunalité partage notre point de vue. Il a été décidé de conquérir la totalité du foncier pour procéder à une dépollution, une déconstruction et une requalification totale du site en lien avec l'Établissement public foncier du Grand Est. Nous sommes entrés, à l'époque dans le dispositif de la Région Grand Est, La Manufacture territoriale, visant à accompagner une dizaine de projets phares dans la région. Le fait d'avoir été labellisé «sites clés en main 2030» a naturellement permis de donner une nouvelle dynamique au projet et des enveloppes budgétaires supplémentaires. L'État est chargé de piloter, avec la ville et la communauté d'agglomération, l'avenir du site. Avec cette gouvernance aujourd'hui en place et qui devrait encore plus s'asseoir car un PPA (Projet partenarial d'aménagement) est en cours, les choses devraient avancer. Mon objectif est de voir cette zone livrée en 2029, c'est très ambitieux !

Quelle sera la vocation de cette zone, quelle typologie d'entreprises et d'activité souhaitez-vous y voir s'installer ?

Cette nouvelle zone d'activités devra être adaptée au contexte actuel et surtout futur. L'industrie verte, des entreprises vertueuses en matière social et environnemental, sont les grandes orientations souhaitées. La présence à proximité de l'Écoparc de Chavelot entre également en considération. Des synergies sont plus que possibles. Cette zone pourrait s'inscrire dans sa continuité surtout si le projet Ep'HyNE (Épinal Hydrogène et Nouvelles Énergies) de l'énergéticien Verso Energy sur l'Écoparc de Chavelot, dont la concertation préalable vient d'être lancée, est une réalité. Cela changerait la donne !

Une nouvelle dimension ?

Si ce projet se réalise, cela entraînera indéniablement de nouveaux besoins. Notre future zone pourrait s'inscrire dans cet écosystème de démonstrateur territorial d'envergure en matière d'énergie verte, de décarbonation permettant d'assurer la transition écologique de notre pays. Le tout avec l'accueil de centres de formation en lien avec ces sujets. C'est un véritable écosystème autour de l'entrepreneuriat qui pourrait être également mis en place.

Une centrale hydroélectrique est présente ainsi qu'une station de pompage sur la zone des Aviots, vous entendez les récupérer. Dans quel but ?

Ces deux infrastructures permettraient de renforcer notre projet énergétique

POLITIQUE DE LA VILLE I



© Benjamin Prost

ZONE INNOVA 3000: MUTATION À VENIR?

Le sujet risque d'être délicat! La Zone Innova 3000 s'affiche comme la zone la plus importante des Vosges. Si elle souhaite le rester, elle doit envisager une mutation en profondeur. «*Il faut qu'elle fasse sa propre mutation et que les occupants affichent une ambition partagée*», assure Cédric Haxaire. «*Un schéma des zones d'activités, au niveau de la communauté d'agglomération d'Épinal est en train de mûrir.*» Une vraie feuille de route, labellisée par l'État, pourrait donc voir le jour.

La salle de spectacles La Rotonde devrait prochainement être modernisée.

Cette dynamique économique souhaitée va entraîner l'arrivée d'une nouvelle typologie de population sur le territoire communal, les choses sont-elles déjà anticipées ?

Si nous arrivons à maintenir cette dynamique économique, il nous faut améliorer le parc de logements pour accueillir de nouveaux profils. Nous avons déjà mené un important travail sur les logements vacants! Ils sont passés de quatre cent cinquante en 2019 à deux cents au dernier pointage de janvier dernier. Il faut donner envie aux gens de vivre ici et il faut proposer une ville qui donne envie.

Depuis la sortie de la crise de la Covid-19, les Vosges ont connu un regain d'engouement aujourd'hui palpable, le développement touristique est-il un des axes travaillés ?

Oui, mais d'une façon mesurée! Nous sommes d'abord une destination culturelle et événementielle avec la salle de spectacles La Rotonde qui va d'ailleurs être modernisée prochainement. Le développement de l'activité touristique doit s'opérer de manière raisonnable. À Thaon-les-Vosges, notre contribution, c'est celle de l'industrie et d'une belle qualité de vie pour les habitants.

de développement des énergies renouvelables. Nous avons déjà une chaufferie biomasse et des panneaux photovoltaïques. L'ambition serait d'envisager une alimentation du site via une partie d'autoconsommation. L'énergie produite sur place sera insuffisante, c'est pour cela que nous travaillons avec RTE (Réseau transport d'électricité) dont une ligne de 400 000 volts passe à proximité pour aboutir à un raccordement. Cette donne est aujourd'hui prise en compte dans le plan décennal de développement du gestionnaire de transport d'électricité.

Réintroduire de l'industrie en cœur de ville est quasi atypique aujourd'hui, comment cette future zone va-t-elle s'articuler avec le centre-ville ?

Tout peut être envisagé avec un aménagement d'espaces de services, un hôtel, des restaurants. Ces installations pourraient répondre à l'activité de la salle de spectacles, La Rotonde, présente dans le périmètre. C'est un véritable écoquartier, ouvert et vertueux qui pourrait voir le jour sans se fermer du centre-ville. Nous pourrions y créer ce qui ne se trouve pas dans le centre-ville.

Le centre-ville fait lui aussi également l'objet d'un programme de revitalisation, c'est un tout ?

Tout doit être pris en globalité! La redynamisation engagée du centre-ville est une nécessité. Un architecte, lors d'une réunion au sujet de la friche BTT, m'a dit qu'il ne fallait pas attendre que la zone soit faite pour penser à améliorer le centre-ville. Des travaux de végétalisation sont engagés, l'accueil de la mairie est amélioré, il faut également s'intéresser à nos écoles ou encore à la gare. Cette dernière demeure une des portes d'entrée de la ville. Une opération de revitalisation territoriale va voir prochainement le jour. Elle va dessiner, pour les quinze ans à venir, les espaces publics, la dynamique commerciale, l'habitat.

SOYEZ BIEN ÉQUIPÉS pour cet ÉTÉ

Mat&ProVet c'est des conseils et du service



SHORT
SUPER STRETCH
(ÉLASTIQUÉ)!

Prix ÉTÉ
48 € HT
39 € HT



4 Way Stretch

LORRAINE



Marjolaine
commerciale

06 99 34 60 90
m.cutajar@matprovet.com

📍 4 ZA Linchamps Bas
54280 Champenoux

📞 03 55 87 06 67

✉️ contact@matprovet.com

🌐 www.matprovet.com



**mat&
provet**

PHASE OPÉRATIONNELLE POUR LE PARC'INNOV

Créé fin 2021 par les Communautés de communes de Portes de Meuse et du Bassin de Joinville en Champagne en partenariat avec les départements de la Meuse et la Haute-Marne, la région Grand Est et la commune de Saudron, le syndicat mixte ouvert du Parc'Innov accélère le pas avec les premières consultations lancées. L'enjeu est de créer à terme une zone d'activités de 50 hectares, à proximité du laboratoire souterrain de Bure.

Par Alexandra MARQUET



Une future zone d'activités baptisée Parc'Innov qui réunit les collectivités de deux départements voisins, en l'occurrence la Meuse et la Haute-Marne et qui est suivie de près par tous les acteurs économiques locaux et régionaux. C'est dans ce contexte que le syndicat mixte est né fin 2021 autour d'une volonté commune de la région Grand Est, des Conseils départementaux de la Meuse et de la Haute-Marne, des Communautés de communes des Portes de Meuse et du Bassin de Joinville en Champagne ainsi que la commune de Saudron de «saisir une opportunité.» L'enjeu est de créer une zone d'activités en support au projet du Centre industriel de stockage géologique des déchets nucléaires (Cigéo) avec une spécificité : accueillir en priorité des sociétés qui sont à la pointe en termes d'activités énergétiques, environnementales ou industrielles. Ce futur aménagement est intégré au Programme d'action du projet

de développement du territoire (PDT) pour l'accompagnement de Cigéo. L'heure est désormais à «la concrétisation», selon Jean-Luc Adt, directeur du syndicat mixte recruté il y a dix-huit mois et qui est heureux d'annoncer enfin les premières

On ne pense plus le projet, mais on le crée désormais. Place à la concrétisation.

consultations. «Dans ce dossier, nous avons réussi à mettre tout le monde autour d'une même table et à lever tous les freins. La période charnière est derrière nous. Les futures élections municipales ne changeront rien au programme.

La continuité sera assurée», analyse Jean-François Maréchal, président du Parc'Innov. Le calendrier est d'ores et déjà arrêté avec, d'ici la fin 2025, la maîtrise foncière de l'ensemble des 72 hectares sachant que 50 seront commercialisés par étape. Ainsi, la consultation pour la maîtrise d'œuvre du site a été lancée en mai avec l'objectif d'annoncer début juillet le candidat retenu qui aura la lourde tâche du phasage en termes foncier et financier. Une consultation sera également ouverte à l'automne prochain dans le but d'identifier un concessionnaire.

LES CONSULTATIONS LANCÉES

Les élus choisiront, en juin 2026, selon les dossiers déposés, s'ils confient la future zone à un exploitant ou si au contraire ils gardent la main ce qui signifierait «une obligation de structuration et de recrutement pour un tel projet», explique

EN CHIFFRES

 **72 hectares** surface GLOBALE

 **50 hectares** surface COMMERCIALISABLE

 Près de **22 millions €** BUDGET prévisionnel



Jean-Luc Adt. Les travaux sont estimés à 14 millions d'euros jusqu'en 2030 pour les voiries, les aménagements paysagers, les plateformes... 34 parcelles pré-plateformées de 0,5 à 8 hectares vont donc voir le jour sur une zone vierge créée le long de lisières boisées. Trois grandes parcelles de 8 hectares seront mises à disposition sachant que sur ce secteur géographique, il n'y a actuellement aucune offre de cette envergure. Au total, ce sont plus de 21 millions d'euros qui sont fléchés dans ce dossier, dont 650 000 euros rien que pour les compensations agricoles. Soutenue financièrement par la région, l'État et les deux GIP (Meuse et Haute-Marne), la future zone d'activités vise à créer «un appel d'air et une dynamique territoriale.» Si l'accueil d'activités technologiques et industrielles tournées vers la sobriété et la transition énergétique, le traitement et le recyclage des déchets mais aussi la réduction de l'empreinte environnementale est visée dans des perspectives d'usine du futur, un groupe de travail, piloté par

la région, a été constitué début mai pour justement affiner la typologie des entreprises qui seront prioritairement sélectionnées. Leurs conclusions seront dévoilées en septembre prochain.

RENDRE VISIBLE LE FUTUR PARC'INNOV

Après plusieurs années de réflexion pour faire avancer ce dossier d'aménagement économique du territoire, une nouvelle étape est franchie avec une volonté de communiquer et de faire connaître le Parc'Innov. «On ne pense plus le projet mais on le crée désormais. Place à la concrétisation», résume Jean-Luc Adt. Entre 2025 et 2026, ce sont plus de deux millions d'euros de travaux qui vont être injectés sur ce site avec le soutien des deux GIP à hauteur de 70 %. Et pour le faire savoir, le syndicat mixte vient d'adhérer à l'association Energic 52/55 qui fédère des entreprises locales face aux grands donneurs d'ordre du secteur de l'énergie. Prochain rendez-vous stratégique le 19

juin prochain où une rencontre inter-adhérents se tiendra à Heudicourt-sous-les-Côtes en présence de représentants de l'Andra, du CEA, d'EDF et d'Orano. Les réunions avec les différents acteurs locaux s'enchaînent pour cette future zone qui est attendue, de pieds fermes, par les entreprises du BTP qui seront les premières à profiter des appels d'offres. Du côté des futurs locataires, certains dirigeants se sont d'ores et déjà positionnés. La première phase de travaux devrait démarrer en 2027, «on peut donc espérer que d'ici trois ans cette première tranche soit terminée», estime le chef d'orchestre du Parc'Innov qui précise que dès 2026 un premier espace pourrait être loué ou vendu. Et pour cause, le CEA propriétaire d'une parcelle (1200 m² de bâtiments couverts et 5000 m² de terrains constructibles) va prochainement libérer l'espace. Certains entrepreneurs ont déjà montré leur intérêt... forcément stratégique pour poser leurs valises sur ce site qui, à proximité de Cigéo, pourrait redessiner la carte économique de ce territoire rural.

Cet été 
marquez les esprits !

 **professionnel du textile et des objets personnalisés.**
mais pas que...

 **contact@ac2mpub.fr**
 **03 83 26 19 69**

PHOTO DU MOIS |



MADINE FAIT DES VAGUES

Photo : Johann MARIN-THIERY

La « Fête du port » marquera le top départ de la saison estivale au lac de Madine, les 7 et 8 juin.

DOSSIER THÉMATIQUE

EN ATTENDANT L'APRÈS...



I BANQUES & ASSURANCES

Dans un climat général d'incertitudes et un environnement de plus en plus volatil, l'univers de la banque-assurance tente, vaille que vaille, à continuer à accompagner l'écosystème entrepreneurial tout en faisant face à ses propres mutations et adaptations.

Destrésorées toujours mises à mal, un climat d'incertitudes en termes de politique économique nationale, le tout accentué par un contexte international en montagnes russes (sans faire de mauvais jeux de mots), des investissements toujours présents (du moins pour les entreprises qui le peuvent) bien que de plus en plus différés mais surtout fortement réorientés bien loin des axes stratégiques de transition en tous genres (écologique, sociétale et digitale) pourtant vitaux, histoire de faire face à l'après. Reste à savoir quand adviendra l'après ?

Au cœur de ce tableau, pas encore tout à fait noir mais tendant vers le gris foncé, l'écosystème bancaire, financier et assurantiel tente de composer, de s'adapter, quasiment au jour le jour, pour continuer à accompagner un tissu entrepreneurial toujours face à un mur d'incertitudes, même si certaines fenêtres d'éclaircissement commencent, timidement, à pointer.

«Dans cet environnement très volatil, nous continuons à financer les projets, à accompagner les chefs d'entreprise. Nous avons vocation à apporter de la stabilité aux chefs d'entreprise», assure Frédéric Di Scala, directeur SG Grand Est et nouveau président depuis le début de l'année du comité régional des banques Grand Est de la Fédération bancaire française (FBF).

Les encours de crédits demeurent, selon les chiffres de la FBF, toujours en progression mais avec tout de même un net ralentissement. Les risques présents et sous-jacents expliquent, en grande partie, cet état de fait d'attentisme général.

«Les projets sont là mais ils sommeillent. Quoi que l'on en dise il y a un élan de l'innovation dans les domaines phares des transitions que les entreprises doivent mener», assure Bernard Nicaise, le directeur du réseau Est de Bpifrance

Les professionnels régionaux du capital-investissement apparaissent sur la même ligne. Ils enchaînent les rencontres avec les acteurs économiques et les présentations de projets histoire de muscler les futurs tours de table d'investissement et de financement.

La latence s'installe, elle perdure et la prudence demeure de mise. Les choses pourraient évoluer rapidement si un léger frémissement s'opérait.

Dans sa dernière enquête de conjoncture, la Banque de France prévoit une légère croissance du PIB au deuxième trimestre. Pas de quoi s'embarrasser, mais c'est déjà ça...

Par Emmanuel VARRIER

L'UNIVERS BANCAIRE RÉGIONAL ENTEND APPORTER DE LA STABILITÉ



«Face aux difficultés des entreprises, la banque est rarement le problème et c'est souvent une partie de la solution», assure Frédéric Di Scala.

© Cyrille Fleckinger

Contexte général teinté d'incertitudes, des investissements toujours présents mais le plus souvent différés du fait d'un attentisme ambiant, l'univers bancaire doit composer avec les éléments du moment tout en renforçant son rôle d'accompagnement de l'écosystème entrepreneurial.
Le point avec Frédéric Di Scala, directeur SG Grand Est et président depuis le début de l'année du comité régional des banques Grand Est de la Fédération bancaire française.

Propos recueillis par Emmanuel VARRIER

Dans le climat général actuel (ralentissement économique, incertitudes géopolitiques) comment se positionnent les banques régionales ?

Nous devons faire face à un climat d'incertitudes! Dans cet environnement très volatile, les banques continuent à financer les projets, à accompagner les chefs d'entreprise et contribuent toujours au développement de l'économie locale. Les banques ont vocation à apporter de la stabilité aux chefs d'entreprise pour qu'ils continuent à poursuivre leur développement. Dans ce climat d'incertitudes plus fort, notamment depuis les annonces de l'administration Trump aux États-Unis, un de nos rôles est d'être encore plus présent pour comprendre et anticiper avec les chefs d'entreprise leurs besoins et leur apporter nos expertises.

Par exemple ?

Si l'on prend le cas de l'environnement international et du commerce mondial, sujet aujourd'hui de nombreuses interrogations. Nous pouvons apporter aux dirigeants notre expertise dans le développement de nouveaux marchés à l'export. Chaque client et chaque business possèdent leurs propres caractéristiques. La volonté de diversifier ses marchés est une des voies mais les banques régionales assurent également un accompagnement poussé au niveau de l'innovation ou encore de la transition énergétique.

La transition énergétique s'affiche comme une des priorités mise en avant dans l'enquête annuelle de la Fédération bancaire française, cette fameuse décarbonation de l'activité économique se fait-t-elle réellement ressentir ?

C'est une tendance de fond ! Les banques ont intensifié le financement de cette transition écologique en accompagnant l'adaptation au changement climatique de tous les secteurs économiques en déployant des solutions financières pour tous les types de projets. Au niveau national, les encours de crédits verts et durables ont augmenté de plus de 50 % sur un an pour atteindre les 337 Mds€. Ils ont tout simplement quadruplé par rapport à 2020. La transition énergétique est un enjeu très important en matière d'investissement. Nous ne sommes plus dans le simple effet de mode mais réellement dans une tendance générale de décarbonation de l'économie même

si beaucoup reste encore à faire. Les banques régionales sont durablement investies dans cette transition.

Quelles sont les autres dossiers phares de la Fédération bancaire française ?

La fédération mène de nombreuses actions autour de la prévention de la fraude au paiement et de l'importance de la cybersécurité. Cela nous intéresse au plus haut point. L'an passé, la Fédération bancaire française a mené une campagne nationale de sensibilisation, aux côtés des autorités publiques. Il nous faut continuer à avoir ce rôle pédagogique.

Depuis l'année dernière, le nombre de défaillances d'entreprises, notamment dans la région, connaît une augmentation importante, comment les banques appréhendent-elles cette donne ?

Après une période de forte accalmie qui était liée à un contexte de reprise après la crise sanitaire de la Covid-19 et un certain nombre de mesures de soutien à l'activité économique, 2024 a enregistré une hausse assez forte des défaillances d'entreprises. Nous sommes, en fait, revenus au niveau d'avant la Covid-19. Des niveaux de défaillances que nous connaissons avant. Les défaillances sont notamment importantes dans le secteur de l'immobilier. C'est un secteur qui souffre encore même s'il y a une légère reprise qui demeure timide. L'automobile, un secteur que nous connaissons bien dans la région, rencontre également des difficultés importantes.

EN CHIFFRES

1 376 milliards €

CRÉDITS accordés aux entreprises au niveau national

(source : Banque de France).

337 milliards €

de **CRÉDITS VERTS** ou durables en 2023



(source FBF)

73 milliards €

ENCOURS pour les **énergies renouvelables** en 2023 (source FBF).

Comment les banques accompagnent-elles ces entreprises en difficulté ?

Mon principal message de banquier auprès de ces chefs d'entreprise est qu'ils ne doivent pas rester seul face aux difficultés. Il faut en parler le plus tôt possible à toutes celles et ceux qui peuvent leur apporter un appui. L'expert-comptable, naturellement, mais également les banques car elles sont partenaires en pareil cas. Plus tôt,



DESTINATION NANCY ENGAGÉE

Contactez-nous pour organiser un événement qui vous ressemble
03 83 36 82 08
convention-bureau@destination-nancy.com
www.destination-nancy.com



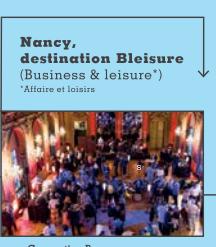
Un interlocuteur unique pour faire de vos projets une réalité

Centre de congrès Prouvé



Responsables ! Achats raisonnés, produits écolabellisés, gestion des déchets...

métropole GrandNancy



Nancy, destination Bleisure (Business & loisirs)*
*Affaire et loisirs

Convention Bureau



Tout à pied ! 1 500 chambres à moins de 10 min à pied du centre-ville

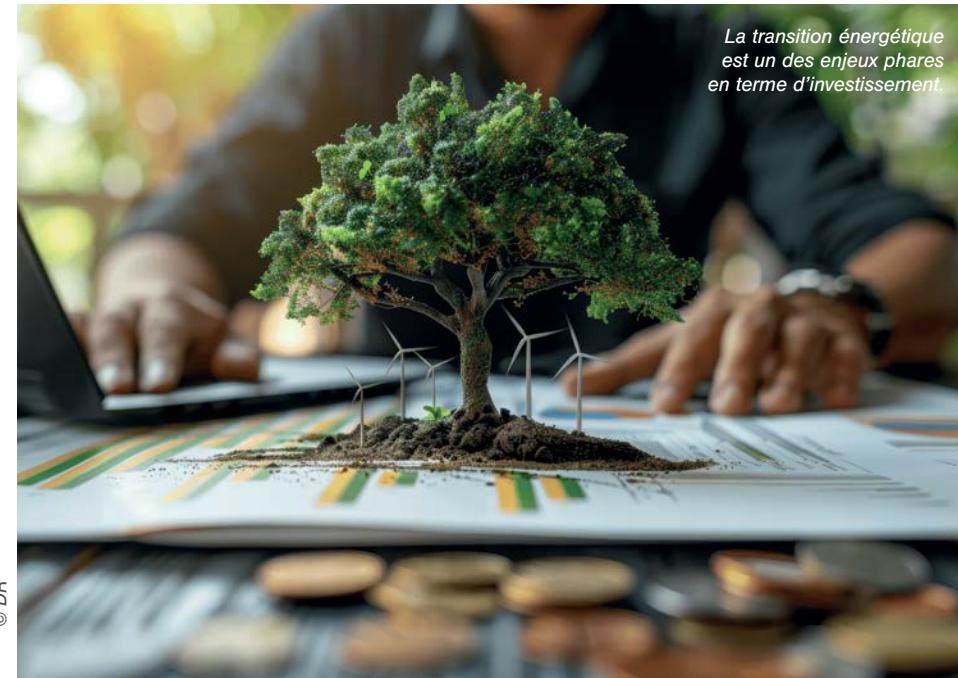


VIVEZ UNE AVENTURE B TO B UNIQUE AVEC NANCY LA VAILLANTE

FLASHEZ LE QR CODE POUR VOIR LA VIDÉO

LIRE LA PREMIÈRE POUR UNE DESTINATION !

OFFICE DE TOURISME MÉTROPOLITAIN



© DR

nous identifions les problématiques et les difficultés, plus nous avons d'options pour accompagner au mieux l'entreprise. Face à ces situations, le chef d'entreprise pense toujours qu'il peut s'en sortir mais il est indispensable de passer par le soutien d'un tiers de confiance dont les banques font partie. Dans ces cas, la banque est rarement le problème et c'est souvent une partie de la solution.

Dans la conjoncture que l'on connaît, comment se comporte aujourd'hui l'investissement de la part des entreprises ?

Il est toujours présent mais à moindre échelle ! Les encours de crédits aux entreprises progressent toujours même si ce ne sont pas les niveaux que nous avons pu connaître mais ils continuent à être en progression. Il est certain qu'à l'heure actuelle, il y a beaucoup plus d'attentisme de la part de certains chefs d'entreprise. Ils ont tendance à différer leurs investissements ce qui explique, pour l'heure, le ralentissement dans la progression des encours de crédits.

Acteur majeur, notamment en termes d'emplois de l'économie sur les territoires, les banques sont également sujettes au développement de l'intelligence artificielle. L'IA est-elle une menace ou une opportunité pour le secteur ?

“ Les chefs d'entreprise ont tendance à différer leurs investissements ”

L'innovation a toujours été dans l'ADN des banques, elles ont toujours appris à s'emparer du mieux possible de ces différentes évolutions. C'est le cas avec l'Intelligence artificielle. L'IA générative est avant tout pour nous l'opportunité d'améliorer les services que nous apportons à nos clients. Cette amélioration du parcours client passe par une personnalisation accrue des services et l'IA nous y aide.

Et pour vos collaborateurs, est-ce que cela nécessite des compétences supplémentaires ?

Sur des postes très spécifiques oui mais d'une façon générale, les outils d'Intelligence artificielle sont facilement accessibles. Dans nos recrutements, nous recherchons avant tout de l'intelligence humaine pour comprendre les besoins et les spécificités des entrepreneurs.

Je ne suis pas du tout inquiet de la concurrence de l'IA sur le métier de nos conseillers. L'IA nous permet d'avoir des conseillers augmentés pouvant ainsi mieux accompagner les clients notamment pour des opérations complexes et surtout leur permettre d'y consacrer du temps.

Les banques en ligne ont connu un fort développement, comment les banques traditionnelles se sont-elles adaptées à cette nouvelle tendance ?

Les banques en ligne se sont installées dans le paysage bancaire et elles répondent à certains usages et aspirations de certains clients. Elles ont notamment un fort taux de pénétration chez les clients particuliers. Ce qui ne remet pas en cause les banques traditionnelles avec leur réseau d'agences. Tout en conservant leur proximité grâce à leur réseau, les banques traditionnelles ont également développé des parcours et des offres pour que les clients soient plus autonomes. Certains usages se sont installés depuis la période de la crise sanitaire et nous avons tous dû utiliser ces outils avec plus d'intensité. La notion de banque phygital (physique et digital) est une réalité et depuis quelques temps.

Dans le contexte général de mondialisation où l'on parle beaucoup de souveraineté européenne, les banques n'échappent pas à cette règle. Les banques françaises aujourd'hui sont-elles assez solides ?

Il n'y a pas de doute sur la solidité des banques françaises. Les dernières publications financières le confirment. Nos banques sont robustes et capables d'accompagner le développement de l'économie d'une manière durable. D'une façon globale, la véritable autonomie européenne ne pourra pas se faire sans une souveraineté financière. L'enjeu est d'établir un cadre réglementaire pour atteindre cette stabilité financière et également assurer la compétitivité du secteur bancaire européen. Dans les ajustements que l'on peut promouvoir il y a celui d'une meilleure mobilisation de l'épargne européenne pour soutenir le financement des entreprises et accroître les capacités d'intervention des banques.

DEMAIS MAINTENANT

le podcast du 
LORRAINE

ÉCOUTEZ DÈS MAINTENANT LES 5 PREMIERS ÉPISODES



INVITÉ DE L'ÉPISODE 5 :

André HEINTZ
Fondateur de Heintz
Immobilier & hôtellerie

Éditée par Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Lorraine. Société coopérative à capital variable. Agréée en tant qu'établissement de crédit. Société de courtage d'assurances. 775 616 162 RCS METZ. Siège social : 56/58 avenue André Malraux 57000 METZ. Immatriculée au registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07022719. N°IDU CITEO : FR234323_03XVXZ. Adresse postale : CS 71700 54017 NANCY CEDEX. com4082 - Date(05/25)

100% HUMAIN
100% DIGITAL



APPLICATION⁽³⁾
Ma banque

www.credit-agricole.fr/ca-lorraine⁽⁴⁾



LORRAINE

LE CROWDFUNDING : L'OUTIL DE FINANCEMENT POPULAIRE



© Maison Dalla

Pour ses dix ans, le crowdfunding ou financement participatif s'impose comme un véhicule de choix privilégié pour les Français et notamment les jeunes créateurs. Généralement utilisé en complément d'autres outils de financement, il est également un moyen de se constituer une communauté active et bienvenue.

Par Alexandra MARQUET

Si pour la deuxième année consécutive, le baromètre du crowdfunding ou financement participatif marque un temps d'arrêt avec un léger recul après une période de forte croissance, le cap symbolique des 10 milliards d'euros vient malgré tout d'être franchi. En 2024, ce sont bien 1,7 milliard d'euros qui ont été collectés, soit une baisse de 17,1 % par rapport à 2023, selon l'enquête co-conduite par Forvis Mazard et France FinTech. Si la période actuelle est marquée par de fortes turbulences économiques conjoncturelles, force

est de constater que depuis la mise en place du cadre réglementaire en France qui remonte à octobre 2014, le crowdfunding s'est «progressivement structuré, s'imposant comme un mode de financement reconnu pour une grande diversité d'acteurs économiques.» Le crowdfunding est avant tout une solution de financement des projets entrepreneuriaux de création, reprise ou développement d'activité. L'utilisation d'une plateforme web permet de démultiplier l'impact des collectes autour de trois types de financement participatif: le don (comme de la prévente), le prêt et

l'investissement. Il offre par ailleurs la possibilité de rentrer en contact direct avec des contributeurs et notamment des particuliers qui agissent soit dans une démarche purement philanthropique avec des projets coups de cœur ou qui ont du sens soit pour en retirer un revenu ou une contrepartie. Il existe actuellement une multitude de plateformes; certaines sont généralistes quand d'autres sont dédiées à certains types d'activités que ce soient des projets culturels, sociaux, innovants, environnementaux...

BÉNÉFICIER D'UNE COMMUNAUTÉ ACTIVE

C'est avant tout une solution alternative ou complémentaire quand le porteur de projet ne dispose pas des fonds nécessaires, quand il manque encore des budgets pour boucler le plan de financement, quand l'entrepreneur ne veut pas ou ne peut pas contractualiser avec un établissement bancaire. L'autre intérêt est aussi de pouvoir tester son projet auprès du marché en se

PLATEFORMES SPÉCIALISÉES

Les contributions financières sont collectées via les plateformes internet spécialisées par mode de financement

- Le don, avec ou sans contrepartie,
- Le prêt, avec intérêt ou sans intérêt,
- L'investissement, soit en obligation soit en action.

constituant une communauté de potentiels clients ou utilisateurs. C'est d'ailleurs le cas de Julie Billot qui a ouvert le Bistrot sous la vigne à Lorry-Lès-Metz en 2024. «L'idée n'était pas de trouver un moyen pour collecter de l'argent car notre business plan était bouclé et que nous avions eu un accord bancaire concernant la totalité de la somme demandée. En revanche, notre volonté était de bénéficier d'une opération de communication grâce à la campagne de collecte. Nous avons opté pour le don avec contrepartie afin d'éviter que les dons ne soient imposables», précise Julie Billot qui a lancé cette opération en 2024. Après discussion avec le conseiller de Kiss Bank, le seuil de 6 000 euros avait été demandé; et pulvérisé rapidement puisque finalement ce sont 11 000 euros qui ont été collectés par trois cercles de contributeurs. Une réussite qui ne tient pas à un coup de baguette magique mais qui est le résultat d'un relayage constant et collectif sur les réseaux sociaux. À chaque fois, les amis et la famille concourent, puis les amis des amis et enfin de parfaits inconnus. «C'est aussi l'occasion de se rassurer quant à son idée et son projet qui n'est pas encore abouti», ajoute la jeune entrepreneuse qui avait organisé trois soirées de remerciement spécialement dédiées aux contributeurs. Un moment d'échanges et de rencontres qui «créent du lien direct».

SE SENTIR SOUTENU

Au-delà de l'aspect financier, les créateurs ou développeurs d'activité sont à la recherche d'un soutien populaire. C'est également une façon de limiter la prise

LE CROWDFUNDING EN FRANCE EN CHIFFRES



10,8 milliards €
COLLECTÉS depuis 2015



163 572
PROJETS financés
en 2024



**BAISSE de
17,1%**
de FINANCEMENT
PARTICIPATIF
en 2024

Données issues du baromètre du Crowdfunding en France en 2024, Forvis Mazars- France Fin Tech.

semestre 2024. Cette étape a été rendue possible grâce à une campagne de pré-commandes lancée via la plateforme de financement participatif Ulule. 1000 bouteilles avaient ainsi été précommandées dont plus de la moitié par des professionnels. «Tous ont joué le jeu en passant leurs commandes, en nous soutenant», se réjouit le jeune créateur engagé. De plus en plus populaire sur le net, ce mode de financement lève ainsi les freins financiers mais aussi les craintes liées à une nouvelle activité, qu'elle soit innovante comme celle de Tanguy Semevo ou plus traditionnelle comme la création d'un bistrot en ruralité.

CRÉER DE LA RICHESSE HUMAINE

Du côté des contributeurs particuliers, c'est le moyen de participer à une aventure entrepreneuriale, d'apporter sa pierre à l'édifice et de soutenir l'économie locale dans certains cas où une action en lien avec ses valeurs dans d'autres. Agir en un clic, échanger et même se rencontrer autour d'un projet d'entreprise... c'est le cercle vertueux offert par les plateformes participatives. Qui a dit que le numérique ne faisait qu'éloigner les Hommes? Il peut aussi rassembler, fédérer ou même offrir la possibilité à des entrepreneurs de s'exprimer et de créer de la richesse humaine. La collecte de dons est d'ailleurs en forte progression. Avec 161 861 projets financés pour plus de 3,7 millions de contributeurs, en majorité des particuliers, le crowdfunding confirme son «rôle d'outil au service de la culture et de projets à dimension solidaire.»

de risque. Commercialiser une cuvée à base d'ananas bio du terroir d'Allada au Bénin, c'est le défi qu'a relevé Tanguy Semevo, ingénieur agronome formé à l'école nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires (ENSAIA de Nancy). Après avoir créé son entreprise, Maison Dalla, en avril 2024, installée à Metz, il a lancé sa production au cours du second



Votre partenaire investisseur de proximité

GROUPE ILP - 3 rue marconi 57070 Metz
03 87 75 93 50 - contact@groupe-ilp.com

INVESTISSEMENT: VERS UNE CHUTE DU MUR DES INCERTITUDES ?



Avec plus de 2 milliards d'euros injectés dans l'économie régionale l'an passé, Bpifrance a permis de mobiliser près de 4,5 milliards d'euros de financements publics et privés. Un soutien à haut niveau en matière de réindustrialisation, de décarbonation de l'économie ou encore de l'accompagnement à la création d'entreprise. Le tout dans un climat général où les intentions pures d'investissement de la part des entreprises, principalement des TPE et PME, demeurent en recul et avec des priorités différentes.

Par Emmanuel VARRIER

Coup de frein sur l'investissement au pire, un état de latence sur fond de différé au mieux! Pas un scoop, l'investissement des entreprises d'une façon globale a pris un coup et connaît un net ralentissement. Les dernières tendances sur l'intention des dirigeants de PME et TPE sur leur volonté d'investir confirment bien le climat d'incertitude général de plus en plus pesant. «Au deuxième trimestre 2025, 45 % des dirigeants de TPE et PME comptent investir cette année, une proportion en baisse sur le trimestre de moins deux points et plus encore sur un an. À la même période l'année dernière, ils étaient 50 % à annoncer investir. Les intentions d'investissement suivent une tendance baissière depuis le milieu de l'année 2023», note le dernier baromètre trimestriel de Bpifrance Le Lab-Rexicode paru mi-mai. «Dans un contexte de baisse des budgets d'investissement, les TPE-PME ajustent leurs priorités. Le renouvellement d'équipements

usagés ou obsolètes, qui permet de préserver les capacités productives, conforter sa position de principale destination des investissements», peut-on lire dans ce baromètre. «Les nouvelles implantations ou l'extension

ACCÈS AU CRÉDIT: LÉGER MIEUX

19 % des dirigeants de TPE-PME rencontrent des difficultés pour accéder au crédit de trésorerie! Un léger mieux trimestriel enregistré par le baromètre Bpifrance Le Lab-Rexicode. Les difficultés d'accès au crédit d'investissement s'amenuisent également. 17 % des dirigeants déclarent rencontrer des difficultés. Un niveau qui est dans la moyenne de long terme.



Être utile, c'est dessiner de nouveaux horizons. Pour vous, comme pour notre région.

La Caisse d'Epargne Grand Est Europe s'engage ici, maintenant et pour tous.



**CAISSE
D'EPARGNE**
Grand Est Europe
Vous êtes utile.

des capacités de production, de vente ou d'accueil, ainsi que l'introduction de nouveaux produits ou services, sont des motifs un peu moins cités ce trimestre et surtout qu'avant Covid.» Fait marquant aujourd'hui: «en forte progression durant la crise énergétique, les investissements pour motif environnemental apparaissent comme les plus en retrait sur un an. 32% des dirigeants comptant investir cette année prévoient d'investir à ce titre, une proportion en recul de neuf points sur un an, au plus bas niveau depuis le troisième trimestre 2021 mais qui reste malgré tout très au-dessus de sa moyenne pré-Covid (24 %). Cela confirme qu'en période de dégradation bilancielles, les entreprises voient leur marge de manœuvre diminuer pour financer leur transition énergétique.»

RÉAJUSTEMENTS ENGAGÉS

Le temps des inquiétudes de l'an passé se poursuit. Des réajustements aujourd'hui additionnés à un soutien, de plus en plus fort, notamment de Bpifrance aux secteurs stratégiques régionaux, pour donner la

CAPITAL - INVESTISSEUR:

AINSI FONDS, FONDS, FONDS

Latence dans la prise de décision! Chez les sociétés de capital-investissement régionaux, le constat est général. Les fonds sont (encore) là mais le franchissement de cap n'intervient pas. Les réunions de présentation de projets auprès des acteurs économiques se multiplient depuis le début de l'année, avec la mise en place de nouveaux formats à l'image de celui du Groupe ILP lancé en début d'année à la CCI de Meurthe-et-Moselle. Objectif: voir la mise en place de véritable tour de table.

l'industrie au bénéfice de six cents treize entreprises afin de répondre aux enjeux de croissance et de transformation. Le soutien à la transition écologique et énergétique des entreprises s'est également poursuivi l'an passé avec plus de 40 M€ de Prêts Climat accordés et 313 diagnostics Climat réalisés dans le Grand Est. Le financement de l'innovation a permis à plus de trois cents entreprises de bénéficier d'aides et de prêts, à hauteur de 142 M€. «En 2024, nos équipes se sont pleinement mobilisées auprès des chefs d'entreprise du Grand Est pour les accompagner sur l'ensemble de leurs enjeux de transition

TISSU ÉCONOMIQUE RÉSILIENT

Une mobilisation qui se poursuit aujourd'hui avec notamment le renforcement du partenariat entre Bpifrance Grand Est et la Région Grand Est pour la période 2025-2028 (partenariat signé en décembre dernier à l'occasion du salon BE 5.0 à Mulhouse). Sept objectifs principaux sont fléchés: réindustrialiser les territoires, accompagner la transition environnementale, booster l'innovation pour toutes les entreprises, encourager l'entrepreneuriat (création et transmission), maintenir un tissu économique résilient, favoriser l'export et aboutir à un équilibre territorial en offrant aux entreprises des zones rurales des solutions de financement pour renforcer ces territoires. Cette feuille de route maintenue et accentuée doit aujourd'hui composer avec un lot d'incertitudes, grandissantes au fil du temps depuis le début de l'année. L'impact des turbides internationales et nationales se fait aujourd'hui réellement ressentir. «L'incertitude politique demeure à un niveau préoccupant. La part des dirigeants ayant des projets d'investissement et prévoyant et de les maintenir est stable à 35 %», note le baromètre de Bpifrance Le Lab-Rexecode. Plus préoccupant: «26 % des dirigeants prévoient d'annuler leurs projets ce qui constitue un niveau particulièrement élevé.» À noter que dans ses intentions d'annulation d'investissements, elles sont beaucoup plus élevées parmi les TPE (29%) et les PME (15%). «Pour les dirigeants prévoyant de maintenir leurs projets d'investissements, 66 % comptent les maintenir tels quels, 16 % les réorienter et 18 % en réduire les montants.» La prudence demeure de mise, reste à savoir jusqu'à quand?

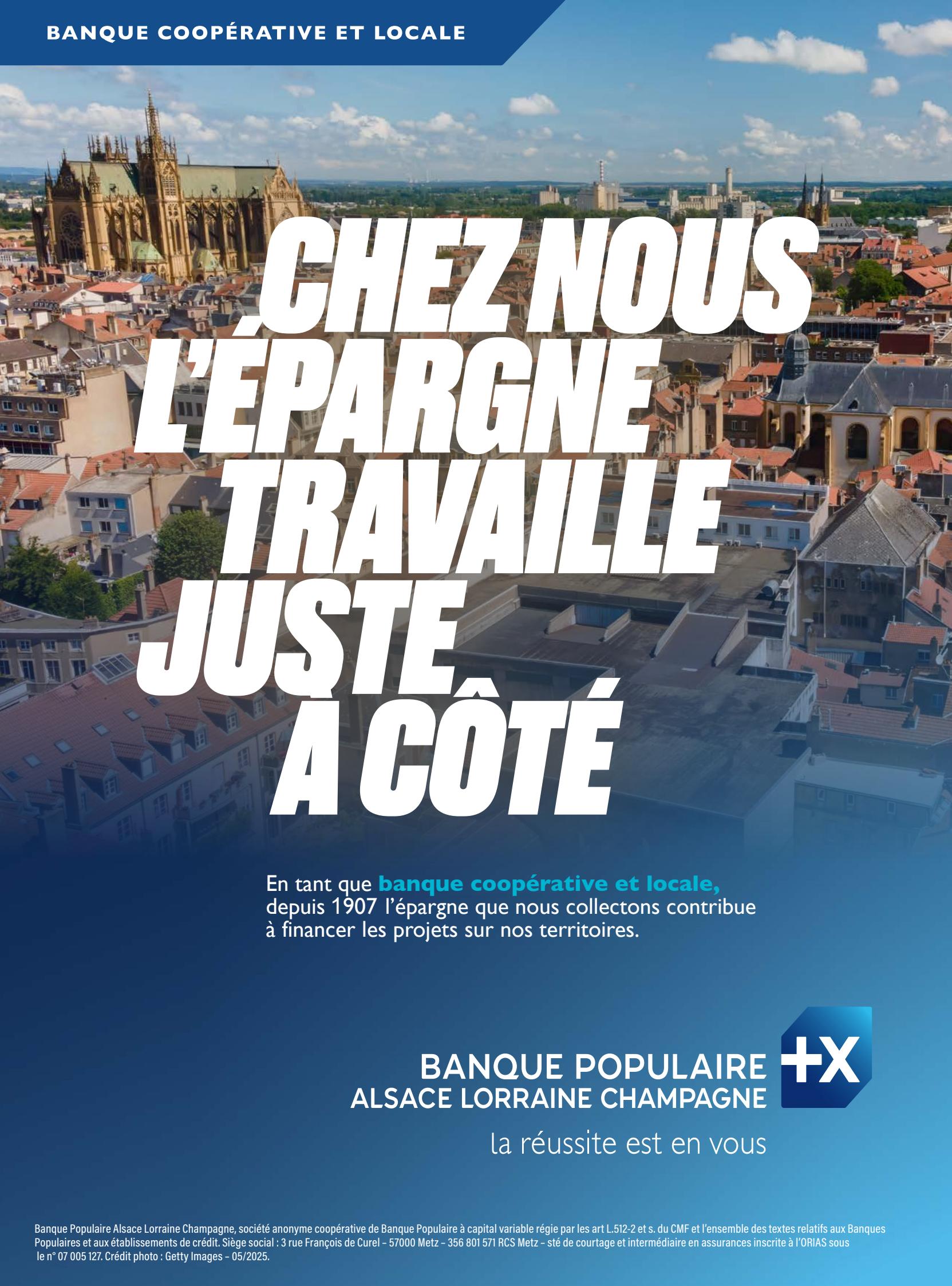


Un ajustement majeur des priorités en matière d'investissement s'opère aujourd'hui.

© DR

capacité à certains acteurs économiques régionaux «à relever les défis économiques d'aujourd'hui et de demain», comme l'assurait au début du mois d'avril Bernard Nicaise, le directeur de réseau de Bpifrance Grand Est lors de la présentation du bilan d'activité 2024 de la banque étatique. L'an passé, Bpifrance a soutenu plus de six mille entreprises à hauteur de 2,1 Md€ permettant de mobiliser 4,5 Md€ de financements publics et privés. 530 M€ de soutien financier ont été débloqués pour

(IA, cybersécurité, décarbonation), d'innovation et d'industrialisation. Grâce à l'intensification de notre présence sur tous nos territoires, nous avons atteint une croissance record du nombre de nouveaux clients et une progression forte de nos soutiens financiers pour accompagner la croissance de nos entreprises régionales. Et plus que jamais, l'innovation, moteur dans les process industriels, est au cœur de notre action», continue le directeur de réseau de Bpifrance Grand Est.



CHEZ NOUS L'ÉPARGNE TRAVAILLE JUSTE À CÔTÉ

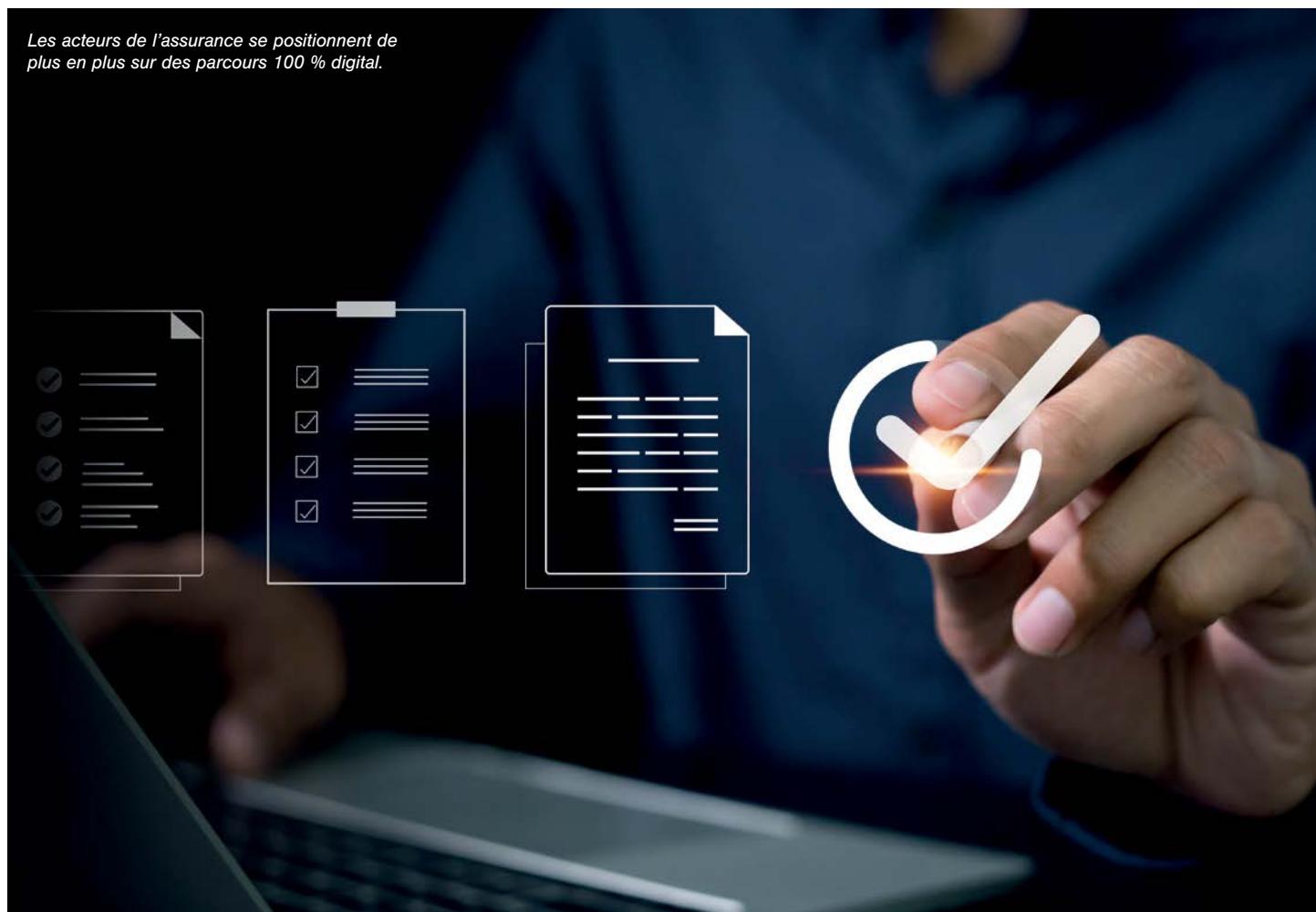
En tant que **banque coopérative et locale**,
depuis 1907 l'épargne que nous collectons contribue
à financer les projets sur nos territoires.

BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE



la réussite est en vous

LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE DE L'ASSURANCE



© D.R.

L'émergence de nouveaux risques, le changement climatique, les évolutions de la réglementation rebattent les cartes du secteur de l'assurance. De nouvelles compétences apparaissent, de nouveaux métiers de plus en plus connectés émergent.

Par Laurent SIATKA

À quoi ressembleront les métiers de demain dans le secteur de l'assurance? Nouvelles technologies, nouveaux modes de vie, nouveaux risques: le monde évolue à grande vitesse. Si le cœur de métier d'assureur n'est pas prêt d'être remis en cause - il existera toujours des risques à anticiper, à évaluer, à gérer, à indemniser -, la façon de le pratiquer change et va continuer de se transformer. Les métiers d'avenir seront accompagnés par une transformation digitale. C'est un fait: la digitalisation a radicalement modifié la

manière dans les assureurs interagissent avec leurs clients ainsi que dans la gestion des polices d'assurance. L'introduction de plateformes permet de souscrire en ligne, de gérer des comptes, de déclarer des sinistres de façon autonome et à toute heure. Ces outils numériques favorisent une plus grande transparence et accélèrent les processus. Cela nécessite des investissements continus en technologie pour sécuriser les données et maintenir l'intégrité des systèmes. L'automatisation et l'intelligence artificielle (IA) s'immiscent dans les strates du métier d'assureur. Objets connectés,

IA, big data, automobile autonome, villes «intelligentes» vont refaçonner les risques courants. D'autre part, les effets du changement climatique et la montée en puissance de la cyberdélinquance vont engendrer une extension encore difficilement mesurable des risques, et, par conséquent du métier d'assureur. Il doit déjà acquérir de nouvelles compétences et sera en constante mutation. Celles de base, comme la gestion du risque, la capacité d'analyse, les compétences interpersonnelles, demeurent essentielles. La digitalisation et l'IA demandent de nouvelles aptitudes et la maîtrise des données, l'analyse prédictive, les plateformes numériques pour la gestion des polices et des sinistres. La formation continue devient primordiale. Le secteur de l'assurance a longtemps pâti d'un retard en termes de numérisation. La moitié des Français voit ainsi le numérique comme un outil utile pour trouver des informations, mais moins d'un sur cinq l'envisage pour souscrire à des assurances. Des leaders d'assurance l'ont pris en compte, plaçant la transformation numérique au centre de leur stratégie. Quand en 2018, 12 % étaient prêts à franchir le cap, il sont aujourd'hui 60 %. Une assurance «intelligente» a vocation à se saisir des opportunités qu'offrent les technologies émergentes.

AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ

Cette révolution va voir apparaître de nouveaux métiers, ceux de la data et du digital: data analyst, data scientist, experts du risque cyber, UX designer, community

managers... La moitié des entreprises des assurances anticipe une croissance d'effectifs pour 2030. Historiquement, les assureurs se sont appuyés sur des modèles basés sur des données antérieures. Cela ne suffit plus. Les clients attendent des produits et services personnalisés selon leur comportement en temps réel. L'un des principaux défis du secteur tient en ce nombre: 63 % des assurés ne comprennent pas totalement les garanties de leur contrat. Cela s'explique par la complexité des termes

“ Les clients attendent des produits et services personnalisés en temps réel.

et conditions, la perception d'un manque de clarté dans la gestion des sinistres. L'IA, via des chatbots et agents virtuels, va être un facteur de simplification et de clarté. L'efficacité ne se limite pas à la réduction des coûts. Elle passe par l'amélioration de la productivité et l'optimisation de processus. L'objectif est bien de permettre aux équipes commerciales de se concentrer sur la vente plutôt que sur des tâches bureaucratiques: la rentabilité des assureurs est là augmentée. Réduction des délais de traitement, minimisation des erreurs humaines, amélioration de l'expérience client: les bénéfices sont visibles. Au final, l'avenir de l'assurance digitale reposera sur la capacité des assureurs à s'adapter aux nouvelles tendances. La

transformation digitale n'est plus une option, mais une priorité pour rester compétitif dans un monde de plus en plus digitalisé et centré sur le client. Cela est nécessaire pour se démarquer sur un marché hyper concurrentiel. 2025 est l'année de l'agilité avec un parcours client à 360°. Cependant, il ne faut pas faire fi de l'échange humain assureur/assuré. Le



consommateur veut se sentir compris, valorisé et que son sort ne dépende pas uniquement des algorithmes. Une chose est certaine. La révolution numérique va s'intensifier. Ce qui est valable à l'instant présent ne le sera plus dans six mois, dans un an. Nous assistons à une accélération de l'innovation. Les clients sont de plus en plus à l'aise avec le fait d'acheter des produits et de souscrire à des offres en ligne. D'où l'émergence de parcours d'assurance 100 % digital sur lesquels se positionnent les acteurs de l'assurance. Laquelle entre dans une nouvelle dimension.

**UNE RÉPONSE
à vos besoins d'assurances**

N° ORIAS 19 007 804 - EI

www.orias.fr

Nathalie GOGUET
Agent Général - Exclusif MMA

50 rue de Metz
54000 NANCY
03.83.32.45.08

54 avenue Carnot
54130 ST MAX
03.83.37.11.47

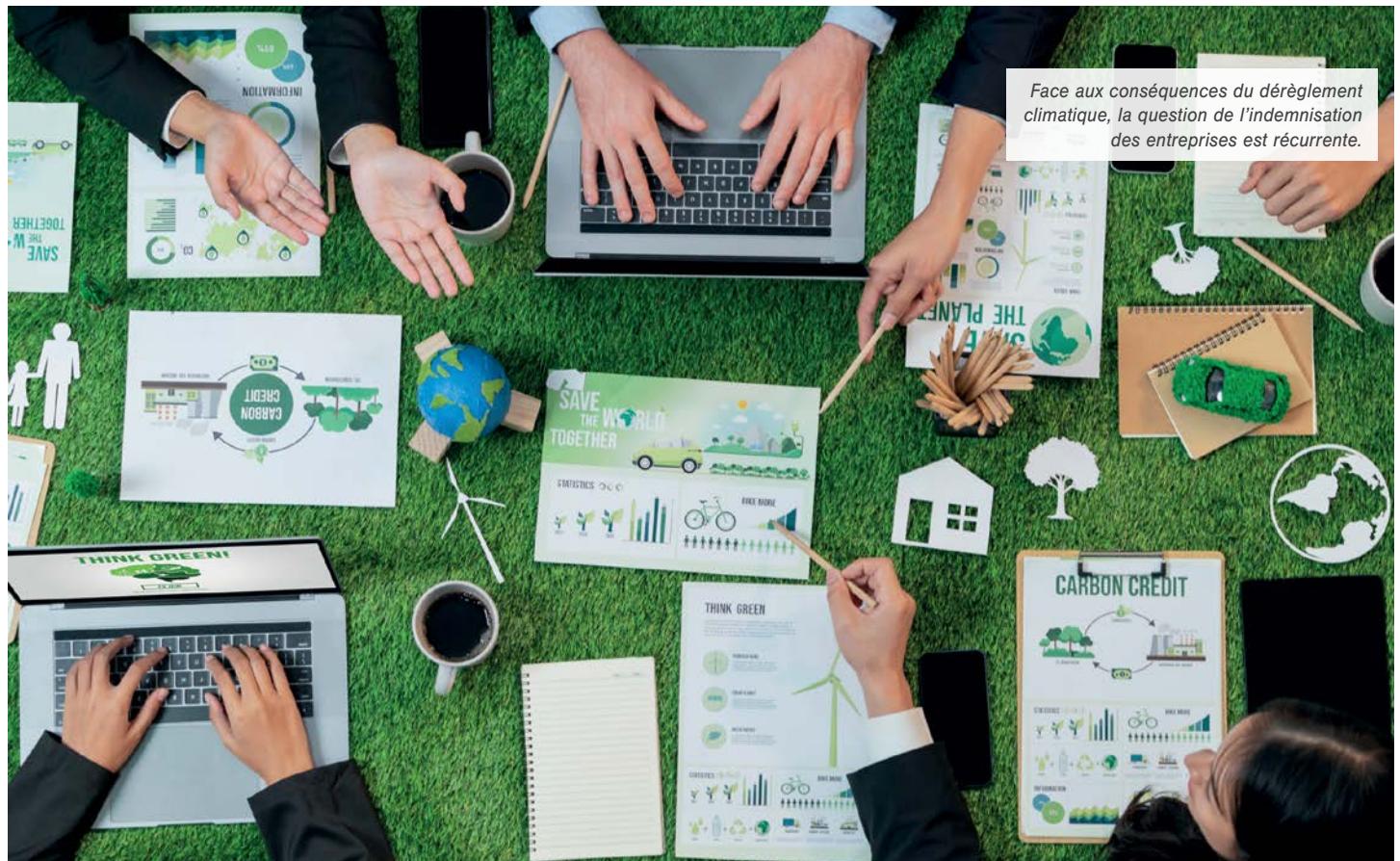
22 rue de la République
54200 TOUL
03.83.64.64.64

n.goguet@mma.fr



43

CRITÈRES ESG ET ASSURANCE : OBLIGATION POUR L'AVENIR



Face à un changement climatique s'accélérant et aux conséquences imprévisibles, les entreprises intègrent crescendo et durablement les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur stratégie. Les assureurs doivent eux faire évoluer leur paradigme. Une nécessité.

Par Laurent SIATKA

Ce ne sont plus seulement des impératifs moraux, des postures de bonne conscience ou de grandes déclarations d'intention sans lendemain. Les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) sont devenues essentielles pour assurer la pérennité d'une entreprise. Comme une entreprise non accompagnée dans sa phase de démarrage aura moins de chances de passer le cap des trois premières années, celle dépourvue d'un sens ESG structuré limitera également son temps d'existence. Si cette prise de conscience se renforce chaque jour, incitant les dirigeants à bouger les lignes, du chemin reste à faire pour la valoriser auprès des

assureurs. Les critères environnementaux se définissent comme des critères extra-financiers, c'est-à-dire qu'ils ne se limitent pas aux seuls résultats comptables d'une entreprise, comme son chiffre d'affaires, ses bénéfices, sa marge. Ils sont aujourd'hui décryptés par les investisseurs, les analystes financiers, les gérants de fonds d'investissement et utilisés pour la labellisation des fonds responsables. Les critères ESG se composent de trois axes. Le premier est environnemental, mesurant l'impact de l'entreprise sur l'écosystème, prenant en compte ses émissions de gaz à effet de serre, sa consommation d'énergie et de ressources naturelles - eau, minéraux, matières premières -, son utilisation du plastique, la gestion de ses déchets, leur recyclage et revalorisation, la préservation

BÉNÉFICIEZ DE L'EXPERTISE D'UN ASSUREUR SPÉCIALISTE DES RISQUES À L'INTERNATIONAL



Entreprendre à l'international n'est pas réservé aux grandes entreprises. De nombreuses PME/PMI se tournent vers l'exportation pour trouver de nouvelles sources de développement.

Développer une activité hors des frontières nationales, c'est aussi s'exposer à des risques nouveaux qui peuvent fragiliser ou mettre en cause la pérennité de l'entreprise.

La gestion de ces risques passe notamment par l'accompagnement d'un assureur spécialisé qui saura mettre en place les couvertures adaptées.

Votre activité à l'international en toute sécurité

- **Une analyse approfondie des risques de l'entreprise :** activités, pays concernés, modes de distribution (en direct, via des distributeurs ou des implantations).
- **La rédaction d'un programme d'assurance complet** adapté à vos activités et à vos projets de développement à l'international.
- **Une analyse comparative** avec les solutions en place.
- **Un accompagnement dans la souscription et la gestion** de vos contrats d'assurance.

03 83 40 18 23

info@hinault-assurances.com

11 bis av. de Boufflers 54000 Nancy
OrIAS n°07013455 – Agent général


Jean-Claude Hinault
assurances



© DR

de la biodiversité, le recours aux énergies renouvelables et aux véhicules propres - électriques, hybrides, à hydrogène - .

LE RISQUE SUPPORTABLE

Le second axe est social, évaluant les relations de l'entreprise avec ses salariés, ses fournisseurs, ses sous-traitants, les autorités locales, ses clients: respect du Code du travail et du dialogue social, égalité salariale femme-homme, promotion de la parité et de la diversité, développement de la formation professionnelle, emploi de personnes en situation de handicap, qualité et sécurité des produits pour les consommateurs, relations avec les prestataires et les communes où sont implantées les sites. Troisième axe: la gouvernance,

s'intéressant à l'organisation et à la structure de prise de décision au sein de l'entreprise: application des normes comptables, communication des informations financières, transparence des rémunérations des dirigeants, proportion de femmes au conseil d'administration, nomination d'administrateurs indépendants, lutte contre la corruption. Il ressort que la partie ESG est incontournable lors du renouvellement des assurances des mandataires ou de responsabilité civile. Toutefois, il apparaît que les assureurs ont des difficultés à maîtriser l'impact de ces nouveaux critères sur les risques souscrits. Il est devenu également complexe de protéger des actifs dans des zones exposées de manière systématique aux risques climatiques. Pour les entreprises qui investissent dans la transition énergétique, dans la création de parcs

éolien, photovoltaïque ou hydrogène, il n'est pas plus simple de s'assurer contre les grands risques. C'est une certitude, comme un défi majeur: les assureurs ne doivent plus travailler sur des sinistres passés, mais sur des schémas prospectifs où l'on anticipe les changements climatiques. D'une manière générale, une performance ESG élevée permet aux entreprises de mieux anticiper et gérer les risques. Elle améliore la réputation, la confiance de ses clients, attire les talents - particulièrement chez les jeunes générations pour lesquelles la protection de l'environnement est une priorité - et donne les atouts pour les fidéliser. Il demeure que les assureurs manquent de recul, de connaissance, ne disposent pas de statistiques pour analyser et coter ces risques. Lesquels évoluent vite, tout comme les matériaux et les technologies des segments où les entreprises investissent beaucoup pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de

“ Les critères ESG visent à mesurer l'impact d'une entreprise sur l'environnement et la société.

gaz à effet de serre. Les exigences réglementaires poussent le curseur encore plus loin. L'évolution logique serait la suivante: pour inciter les entreprises à réduire certains risques ESG, il est essentiel de créer des avantages significatifs. Quand proposer un taux de prime d'assurance inférieur pour un site bien protégé contre un risque d'incendie fait partie des pratiques habituelles, ce n'est pas toujours le cas pour les risques naturels comme une inondation. Ici, les entreprises mettant en place des plans de prévention devraient bénéficier de bonus. La durabilité de notre monde repose sur les innovations technologiques et sociales. Les assureurs jouent un rôle clé puisqu'ils rendent le risque supportable par les acteurs économiques, entreprises en premier lieu.

CRÉDIT CONSO

IL Y A PLUSIEURS FAÇONS DE RÉCHAUFFER L'AMBiance

UN RADIATEUR
QUI CONSOMME PEU

DES ENCEINTES
QUI ENVOIENT

QUEL QUE SOIT VOTRE PROJET POUR DEMAIN,
NOTRE CRÉDIT CONSO PEUT LE FINANCER.



OFFRES TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE À TAUX RÉDUITS

ENSEMBLE CONSTRUIRE DEMAIN



www.credit-agricole.fr/ca-lorraine



LORRAINE

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ, VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 30/06/2025. TOUTE OPÉRATION DE CRÉDIT EST ACCORDÉE SOUS RÉSERVE DE DOSSIER ACCEPTÉ APRÈS ÉTUDE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'EMPRUNTEUR PAR LE CRÉDIT AGRICOLE DE LORRAINE, PRÉTEUR. Offre réservée aux particuliers, pour un prêt transition logement de 1 500 € à 75 000 € et d'une durée de 12 à 144 mois ou pour un prêt transition mobilité de 1 500 € à 75 000 € et d'une durée de 12 à 84 mois. Ces deux offres de prêts bénéficient d'une remise de 1 point sur le taux débiteur par rapport au taux débiteur en vigueur sur les offres de prêt automobile ou prêt travaux, commercialisées par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutual de Lorraine. Pour un prêt transition logement ou mobilité amortissable de 15 000 € d'une durée de 60 mois au taux annuel débiteur fixe de 4,59 %, soit un Taux Annuel Effectif Global fixe de 4,588 %, le remboursement s'effectue en 60 mensualités de 280,26 €. Montant total dû : 16 815,60 € dont 1 815,60 € d'intérêts et 0 € de frais de dossier. Coût standard de l'assurance emprunteur facultative : Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 1,618 %, soit 10,65 €/mois (non inclus dans la mensualité), soit un montant total dû sur la durée totale du prêt de 639 €. Sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Vous disposez d'un droit légal de rétractation. Prêteur : votre Caisse régionale de Crédit Agricole Mutual. Taux en vigueur au 01/04/2025. Les contrats d'assurance emprunteur sont assurés par PREDICA S.A., au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré, 354 028 123 RCS PARIS. Siège social : 16-18 boulevard de Vaughard - 75015 PARIS. Entreprise régie par le Code des assurances. Il peut arriver que votre état de santé ne vous permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées. Le dispositif prévu par la Convention AERAS organise des solutions adaptées à votre cas. Le contrat d'assurance en couverture de prêt est distribué par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 022 719 en qualité de courtier d'assurance (consultable sur <https://orias.fr>). *Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne : accès gratuit et illimité pour les particuliers, hors coût de communication variable selon opérateur. Éditée par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutual de Lorraine, Société coopérative à capital variable, Agrée en tant qu'établissement de crédit, Société de courtage d'assurances, 757 616 162 RCS METZ. Siège social : 56-58 avenue André Malraux 57000 METZ. Immatriculée au registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07022719, N°IDU CITEO : FR234323_03XVXZ. Adresse postale : CS 71700 54017 NANCY CEDEX. Crédit photo : Getty Images - 05/25 >| FSTL

ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ: ET SI LE VRAI RISQUE, C'ÉTAIT D'ATTENDRE ?

THIBAULT VAUTRIN, EXPERT COMPTABLE, ASSOCIE A YZICO BAR LE DUC



© Raoul-Gilbert

« Une entreprise peut surmonter bien des épreuves. À condition que son dirigeant accepte d'en parler avant qu'il ne soit trop tard. » C'est une phrase que nous, experts-comptables, prononçons souvent face à des dirigeants qui nous consultent... trop tard. Pourtant, dans la majorité des cas, des solutions existent. À condition d'agir vite, de s'entourer et d'avoir une vision claire de sa situation.

DES DIFFICULTÉS, OUI. MAIS LESQUELLES ?

Une entreprise peut entrer en difficulté pour de nombreuses raisons:

- ▶ Baisse de chiffre d'affaires inattendue,
- ▶ Départ ou arrêt d'un collaborateur clé,
- ▶ Tensions de trésorerie récurrentes,
- ▶ Retard de paiement des clients,
- ▶ Mauvaise structuration financière,
- ▶ Perte d'un marché stratégique.

Et dans la majorité des cas, **ces signes étaient visibles bien avant la crise**. Ce sont les fameux "signaux faibles", que l'expert-comptable aide à identifier. « Ce qu'on constate souvent, ce n'est pas l'absence de solution, mais l'absence de décision au bon moment. »

PREMIER RÉFLEXE : ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC OBJECTIF

La première étape est toujours la même: **poser un diagnostic chiffré et réaliste**. C'est là que notre rôle prend tout son sens.

Nous analysons avec le dirigeant:

- ▶ La rentabilité réelle de son activité,
- ▶ La structure de coûts,
- ▶ La solidité du fonds de roulement,
- ▶ Les perspectives à court et moyen terme.

Cela permet de prendre des décisions rationnelles: réduire un poste de charge, revoir les prix, renégocier certains contrats, anticiper des tensions à venir.

NE PAS RESTER SEUL : DES PROCÉDURES POUR ÊTRE ACCOMPAGNÉ

Beaucoup de dirigeants pensent que parler de difficulté, c'est « acter la fin ». C'est faux. Il existe des **dispositifs légaux, confidentiels et souples** pour être accompagné sans perdre la main.

- ▶ **Le mandat ad hoc:** vous êtes assisté d'un tiers (souvent un administrateur judiciaire) pour négocier avec vos

créanciers, sans passer par une procédure judiciaire.

► **La conciliation:** même logique, mais avec un encadrement un peu plus formel, notamment si des dettes fiscales ou sociales sont concernées.

« Les procédures amiables comme le mandat ad hoc ne sont pas des aveux d'échec. Ce sont des outils de pilotage. » Ces procédures **sont confidentielles**, n'impliquent **pas de publicité** ni de perte de pouvoir pour le dirigeant. Elles permettent **de reprendre la main avant que la situation ne devienne irréversible**.

PENSER AUSSI À SE PROTÉGER CONTRE L'IMPRÉVISIBLE

Un arrêt maladie prolongé du dirigeant, un accident, un décès... Ces événements peuvent plonger une entreprise solide dans le rouge en quelques semaines. Il est donc essentiel d'envisager des **solutions d'assurance**, comme:

► **La garantie Homme Clé:** elle indemnise l'entreprise en cas d'absence d'un collaborateur stratégique.

► **Les contrats de prévoyance croisés entre associés:** pour sécuriser la transmission ou la reprise en cas de coup dur.

« Dans certains cas, nous avons pu maintenir des activités grâce à l'indemnisation prévue par le contrat. Sans cela, c'était dépôt de bilan assuré. »

UNE APPROCHE GLOBALE, CENTRÉE SUR LE DIRIGEANT

« Le chef d'entreprise ne manque pas de courage. Il manque parfois de recul. C'est notre rôle de lui en apporter. »

Le chef d'entreprise est souvent seul face à ses décisions. Notre rôle, chez Yzico, c'est de **lui offrir un regard externe, sans jugement, mais avec méthode**.

Nous intervenons pour:

- Mettre à plat la situation financière,
- Identifier les leviers de redressement,
- Préparer les échanges avec les partenaires bancaires, l'URSSAF, les fournisseurs,
- Proposer un plan de gestion de crise,
- Mettre en œuvre, si besoin, les procédures ad hoc.

L'INACTION EST LE SEUL VRAI DANGER

Agir tôt, c'est se donner une chance. Et c'est exactement notre mission : **accompagner les dirigeants dans les moments difficiles, en toute confidentialité, avec des outils éprouvés**.

Il n'est jamais trop tard pour reprendre le contrôle. Mais il est toujours trop risqué d'attendre.



CHECK-LIST PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS POUR DIRIGEANTS

Parce qu'anticiper, c'est déjà agir.

1. Surveiller les signaux faibles

- Suivre régulièrement l'évolution du chiffre d'affaires
- Identifier les clients à risque (retards fréquents de paiement)
- Évaluer la dépendance à un client ou fournisseur unique
- Vérifier la rotation et la satisfaction des collaborateurs clés
- Mettre en place des indicateurs d'alerte (marge, trésorerie, BFR)

2. Faire un point régulier avec ses partenaires

- Réunir trimestriellement ses partenaires de confiance (expert-comptable, avocat, banquier)
- Échanger en toute transparence sur les difficultés potentielles
- Prévoir des simulations financières en cas de scénario défavorable

3. Piloter avec des outils fiables

- Mettre à jour un tableau de bord de gestion
- Disposer d'une trésorerie prévisionnelle sur 6 à 12 mois
- Actualiser le plan de financement régulièrement
- Auditer périodiquement la rentabilité de chaque activité ou produit

4. Se prémunir contre l'imprévisible

- Souscrire à une assurance Homme Clé
- Mettre en place une prévoyance pour les associés
- Anticiper les modalités de transmission en cas de coup dur

5. Structurer sa gouvernance

- Déléguer certaines fonctions opérationnelles pour éviter l'isolement
- Formaliser les décisions stratégiques importantes
- Instaurer un comité consultatif ou de pilotage externe

6. Connaître les recours en cas de besoin

- Se former ou s'informer sur les procédures amiables (mandat ad hoc, conciliation)
- Identifier les contacts utiles avant l'urgence (tribunal, administrateur judiciaire, expert-comptable, réseaux d'accompagnement)

À afficher, relire, partager...

Cette checklist est un outil de pilotage, pas un signal d'alerte. Utilisée régulièrement, elle peut éviter bien des situations critiques.

«LE PETIT TRUC EN PLUS» MEUSIEN QUI FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE

"On aime se sentir challenger par de nouveaux projets innovants", confie Mélanie Varnusson, la directrice du GIP Objectif Meuse.

© Alexandra Marquet



Né en 2000 et directement lié à la création du laboratoire souterrain de l'Andra à Bure (55), le Groupement d'intérêt public (GIP) Objectif Meuse est devenu, en deux décennies, un acteur économique à part entière. S'appuyant sur un budget de près de vingt-huit millions d'euros par an, l'établissement public a accordé en 2024 plus de six millions d'euros de subventions aux entreprises meusiennes. Un soutien inespéré.

Par Alexandra MARQUET

Huit millions en 2022, huit millions et demi en 2023 et six millions en 2024. Un budget qui ne révèle pas une baisse mais qui oscille selon le nombre et la taille des projets présentés par les chefs d'entreprise. Des chiffres qui marquent avant tout une spécificité meusienne. Dans ce

département rural, comme chez son voisin haut-marnais, deux GIP ont été créés en 2000 et sont actuellement régis par la loi du 28 juin 2006 qui précise le cadre réglementaire de ses interventions, l'origine de ses ressources financières et son objet. Jusqu'en 2008, les collectivités étaient avant tout accompagnées et soutenues, désormais les entreprises

bénéficient de ces aides publiques qui font que le GIP est devenu un acteur du financement public connu et reconnu pour sa «montée en compétences, visibilité et la légitimité», se réjouit Mélanie Varnusson, sa directrice depuis 2008. En Meuse, cet outil du développement endogène tourne à plein régime. Au fil des années, les entrepreneurs ont pris de nouvelles habitudes en sollicitant les services de cet établissement public dès qu'un projet émerge en amont. «*On aime se sentir challenger par de nouveaux projets innovants*», confie la responsable. C'est actuellement le cas avec la création d'une nouvelle filière autour de la noix portée par un regroupement d'agriculteurs qui misent sur un site industriel du côté de Lisle-en-Barrois. Si les entreprises ont le réflexe GIP, la volonté de son président, Jérôme Dumont et de ses équipes est «*de ne pas être là pour distribuer des chèques et signer des dossiers mais bien pour accompagner, poser un cap et suivre des entreprises au fil de leur développement.*»

PRIORITÉ AU DÉVELOPPEMENT EXOGÈNE

Dès qu'un entrepreneur a un projet, il a le réflexe GIP, pour d'autres qui arrivent en Meuse, «c'est une bonne surprise», selon Cédric Robert et Koen Wille de la Hokding PF Invest, propriétaires de l'entreprise FSM depuis un an. «Le soutien du GIP est clairement un plus quand un projet industriel émerge, comme c'est le cas actuellement pour notre site barisien.» L'équipe de direction de l'établissement public est consciente que «le futur challenge sera d'en faire un outil de développement exogène.» Si les subventions «seules» ne font pas venir une entreprise, «en revanche, dans la compétition entre deux territoires, nous avons cet outil qui peut faire la différence. Nous devons le mettre davantage en avant.»

Les sablières de Laimont ont bénéficié d'un accompagnement du Gip Objectif Meuse.



© GIP Objectif Meuse

DISPOSITIFS D'AIDES PÉRENNESES

Certaines ont ainsi été accompagnées à chaque étape de leur développement avec des subventions obtenues quatre, cinq ou six fois selon leur projet au cours des quinze dernières années. «Notre force repose sur la pérennité des dispositifs d'aide», garant de sérénité et d'une confiance synonyme d'investissement pour des dirigeants qui sautent le pas malgré un contexte dégradé. Et pour cause, l'enveloppe dédiée aux entreprises concerne aussi bien les investissements que l'immobilier d'entreprise. Depuis 2012, le GIP est d'ailleurs le seul établissement public à abonder dans l'immobilier. Et au sortir du Covid, une nouvelle orientation a été prise autour de la digitalisation

EN CHIFFRES

 **27,8 millions €**
BUDGET annuel

 **6 millions €**
montant des aides
aux entreprises en 2024

 **50 projets**
financés en 2024.

ENVIRONNEMENT PROPICE AUX ENTREPRENEURS

Au-delà des aides financières directes, un travail est engagé depuis plus de dix ans pour nouer des partenariats avec des acteurs locaux visant à créer un environnement propice aux entrepreneurs. C'est le cas avec le laboratoire de recherche barisien Critt Jet fluide, l'institut de recherche de Nancy Carnot Icél, le Pôle de compétences en environnement souterrain (Poces), l'Université de Lorraine, ou encore d'outil financier avec l'Ader Investissements dont le GIP Objectif Meuse est entré au capital il y a plus de dix ans. Dès 2015, l'ancien président du GIP Objectif Meuse, Christian Namy, avait voulu ce rapprochement estimant que «les entreprises ne peuvent pas tout attendre des subventions et des fonds publics.» L'objectif était de pouvoir faire bénéficier le territoire d'un outil qui était alors piloté par des entrepreneurs sur la question de l'insuffisance des fonds propres qui freinent les projets industriels. Depuis, trois PME meusiennes ont bénéficié de l'expertise et de cet outil financier complémentaire. Une étude flash conduite par Ader Investissements sur une quarantaine d'entreprises aidées par le GIP en 2021 et 2022 vient de révéler que ces sociétés ont une bonne santé financière. Une conclusion présentée en mars dernier à l'ensemble des acteurs économiques; une initiative qui marque la volonté de l'établissement public de «jouer collectif.»

“ Les entreprises soutenues financièrement par le GIP Objectif Meuse affichent une meilleure santé financière, selon une étude révélée en mars 2025 par Ader Investissements.

et de la numérisation de l'outil de production avec la volonté d'impulser une dynamique en Meuse. Si à l'origine, le GIP intervenait en complémentarité avec la région, aujourd'hui, seul, il peut

L'enjeu de ces priorités est tout simplement «le développement, la pérennité mais aussi la transmission de nos pépites qui sera à lui-seul un sujet dans les années à venir.»

L'actu DES ENTREPRISES



© RESOTAINER

Nouvelle reconnaissance pour **POTIBON** qui vient de recevoir le label Initiative Remarquable en raison de son engagement pour une alimentation plus saine, locale et durable. Crée par la jeune ingénierie verdunoise Lise Aubry, cette alternative végétale aux matières grasses conçue à base de cucurbitacées est désormais commercialisée dans cinq points de vente, à Verdun, Bar-le-Duc, Belleray, Fresnes-au-Mont ou encore Lexy. En juin, un nouveau référencement s'ajoutera en Meurthe-et-Moselle avec la grande Epicerie Générale de Nancy.

Côté production, la start-up meusienne fabrique actuellement, dans la conserverie partagée d'Eix-Abaucourt, 50 pots par semaine. En pleine croissance, la jeune pousse enchaîne les événements entre salon professionnel de l'alimentation et présentation aux acteurs locaux avec la volonté de



© Guillaume Ramon

faire connaître son innovation qui allie goût et nutriscore A. Et dès l'automne prochain, des contrats seront signés avec des producteurs locaux pour que son Potibon soit fabriqué non plus à base de courges françaises mais régionales.

RESOTAINER, spécialisée dans la location de box de stockage en libre-service, vient d'ouvrir un nouveau site à Champenoux. Les professionnels et les particuliers disposent d'espaces de stockage sécurisés, modulables et accessibles en autonomie. Les espaces de stockage vont de 1,5 m² à 28 m². Le bâtiment est conçu à partir de conteneurs maritimes. À terme, il sera composé de 1 400 box. Après Troyes en 2019 et Reims en 2021, Champenoux est le troisième site à ouvrir dans le Grand Est.

Un investissement estimé à 800 M€. 140 emplois créés à l'horizon 2030. Le projet d'unité de production d'hydrogène vert et de e-méthanol porté par la société **H2V** sur les communes de Florange et Uckange, sur une ancienne friche industrielle située au sein de la plateforme E-LOG'IN 4 est d'envergure. RTE, en parallèle, mène un projet de raccordement au réseau public de transport d'électricité, via une ligne électrique souterraine de 225 000 volts d'environ 2 kilomètres jusqu'au poste électrique de Saint-Hubert, à Uckange. H2V Thionville projette une production annuelle de 30 000 tonnes d'hydrogène vert dès sa mise en service en 2030.



© H2V



© TEEI

TEEI, spécialiste dans la conception et la fabrication de tableaux électriques pour le secteur industriel depuis plus de quarante ans basée à Ludres, vient de rejoindre le groupe LesBienCâblés, au même titre que ses homologues de Sate à Dax et SER dans le Beaujolais. «Intégrer LesBienCâblés, c'est rejoindre une aventure industrielle ambitieuse tout en conservant notre ancrage local et notre proximité client», assure Vincent Gontier, le directeur de TEEI. LesBienCâblés ambitionnent de devenir une référence nationale dans la filière stratégique des équipements électriques sur mesure.

ACORIS Mutuelles tire la sonnette d'alarme

Pascal Matteudi, président d'ACORIS Mutuelles, et Alexandra Colin, directrice générale, alertent sur les répercussions que pourrait avoir une éventuelle hausse des taxes sur les mutuelles régionales.

Après avoir publié une lettre ouverte le 5 février dernier (*lire Le Mutualiste de mars 2025*), coécrite avec Éric Billiet, président de la Mutuelle complémentaire d'Alsace (MCA), Pascal Matteudi, président d'ACORIS Mutuelles monte à nouveau au créneau pour dénoncer le projet du gouvernement d'instaurer une nouvelle taxe sur les complémentaires santé.

Une annonce qui passe mal

Au côté de la directrice générale de la mutuelle, Alexandra Colin, il a donné une interview le 25 mars à l'Argus de l'assurance*. Tous deux réagissent à l'annonce faite par Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, d'augmenter les taxes sur les contrats de complémentaires santé. Ils dénoncent les conséquences délétères que cette décision pourrait avoir sur les mutuelles régionales comme ACORIS Mutuelles.

Un impact financier important

« Pour une petite mutuelle comme la nôtre qui réalise 80 millions d'euros de chiffre d'affaires par an, cette augmentation représenterait 1,6 million d'euros de taxes supplémentaires à payer », estime le président. Une somme qui pourrait mettre à mal les mutuelles qui bataillent d'ores et déjà pour maintenir leur équilibre financier. D'autant qu'au « cours des deux dernières années, les transferts de charges, les augmentations de tarifs des consultations des médecins généralistes et la hausse du ticket modérateur sur les actes des chirurgiens-dentistes ont déjà beaucoup pesé sur nos comptes », ajoute Alexandra Colin.



Alexandra COLIN, directrice générale d'ACORIS Mutuelles, et Pascal MATTEUDI, président, défendent le pouvoir d'achat de leurs adhérents.

Se faire entendre pour trouver des solutions

Pour se maintenir à flot, les mutuelles régionales seraient alors contraintes d'augmenter les cotisations de leurs adhérents. Toutefois « nos adhérents ont déjà beaucoup de mal à se payer une complémentaire santé », constate la directrice générale. Une autre possibilité serait de réduire les coûts, notamment en externalisant des services. Pour éviter d'en arriver là, ACORIS Mutuelles travaille sur un plan stratégique pour 2026 dans lequel seront développés des services complémentaires à l'activité traditionnelle de la mutuelle.

En parallèle, les dirigeants de la mutuelle continuent de faire entendre leur voix et se mobilisent en faveur des mutualistes. « Nous comprenons que le gouvernement soit confronté à des contraintes budgétaires, insiste Pascal Matteudi. Mais nous avons toutefois l'impression que certaines mesures en lien avec la santé sont prises un peu à l'emporte-pièce sans véritable politique globale. »

i L'intégralité de la lettre ouverte est à lire sur le site Argusdelassurance.com

70 bougies soufflées pour les **ÉTABLISSEMENTS BERNI**, installés depuis 1986 à Verdun. Crée en 1954, l'entreprise de salaison qui emploie 150 salariés et produit 6 000 tonnes de charcuterie (leader du chorizo espagnol) par an a profité de cette occasion festive pour inaugurer, en présence de nombreux élus, ses nouveaux locaux de tranchage ainsi que l'installation de panneaux photovoltaïques, signe d'une production plus durable. Ces travaux engagés en 2023 et 2024 ont reçu le soutien financier du GIP Objectif Meuse. Au total, ce sont plus de 8,7 millions d'euros qui ont été engagés dans l'extension et l'acquisition de matériels ainsi que plus de 500 000 euros dans les panneaux solaires. Très présente sur les réseaux sociaux, l'entreprise agroalimentaire cédée au groupe Alliance en 2022 recrute actuellement plusieurs profils de salariés que ce soient des agents de quai réception/expédition et conditionnement/de production, technicien de maintenance, un chef d'équipe en production et un gestionnaire en ressources humaines.



L'entreprise mosellane **AUNILEC** a 26 ans cette année et s'apparente à une vraie success-story locale. Cette PME d'une quinzaine de salariés est spécialiste du secours énergie et de la conversion d'énergie. Avec ses produits phares:



onduleurs, économiseurs d'énergie, chargeurs de batterie, transformateurs et régulateurs de tension, appareil de compensation basse tension. L'entreprise met en place des formations pour ses clients animées par ses dirigeants Mario Nicolo et Jean-Jacques Aubertin. La dernière était centrée sur les économiseurs d'énergie à Guénange et Dippach.



FLEXIWORK EASY, agence de recrutement en intérim, CDI et CDD, vient d'ouvrir une nouvelle agence à Épinal au cœur du nouvel espace de coworking I-Cone situé dans une ancienne maison de maître de la rue des Jardiniers. Déjà présente en Moselle et en Alsace, cette société régionale créée en 2016 par Daniel Kadur affiche une approche où l'humain est au cœur des démarches de recrutement. Altruisme, empathie et respect sont les valeurs mises en avant par le fondateur.



Les Vosges du Sud fêtent cette année les 550 ans de la **VERRERIE LA ROCHÈRE**, implantée à Passavant-la-Rochère. Laquelle est la plus ancienne verrerie d'art en activité en Europe, labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant depuis 2014. L'établissement fut fondé en 1475, autour de la tradition du verre soufflé à la bouche. La Rochère s'est modernisée avec une branche industrielle en gardant sa patine artisanale. 2025 est rythmée par les démonstrations de soufflage, des expositions, des rencontres avec les créateurs.



Changement de direction pour la coopérative indépendante **L'ERMITAGE** basée à Bulgnéville. Après trente-six ans à la tête de l'entreprise, Daniel Gremillet laisse sa place de président à Rémy Benoît, exploitant au GAEC d'Aydoilles. Créée en 1931 avec au départ 211 producteurs de lait, la structure coopérative fédère aujourd'hui plus de 1000 professionnels sur neuf sites de fabrication et d'affinage sur les territoires du Grand Est et de Bourgogne-France-Comté.



LE GOUVERNEUR DE LA BANQUE DE FRANCE A NANCY

Le 15 mai, le MEDEF54 a reçu Monsieur François VILLEROY DE GALHAU en compagnie du sénateur Jean-François HUSSON au Pôle Formation de l'UIMM Lorraine dans le cadre d'une Soirée Décryptages. Un événement marqué par la qualité des échanges, dans un format privilégié, réunissant des chefs d'entreprise, des représentants du monde économique et des acteurs institutionnels du territoire.

Dans un contexte économique en constante évolution, l'intervention du Gouverneur a offert des clés de lecture précieuses sur les grands enjeux monétaires et financiers actuels. À partir des thématiques abordées dans sa lettre annuelle au Président de la République, il a partagé des pistes de réflexion sur les leviers d'action possibles face aux incertitudes internationales.

La discussion, nourrie par les questions des participants, a permis d'aborder un large éventail de sujets, allant de la politique monétaire à la compétitivité des entreprises, en passant par la stabilité financière et le rôle des banques centrales dans la transition écologique.

Avec cet événement, le MEDEF 54 affirme son slogan « Avec le MEDEF, vous n'êtes jamais seul » et confirme sa volonté de proposer à ses adhérents des temps forts d'éclairage stratégique, utiles à la prise de recul et à la prise de décision.



A NE PAS MANQUER

La Soirée d'Été, un événement placé sous le signe de l'échange, de la convivialité et de l'inspiration dans un cadre atypique. Garance PINEAU, Directrice générale du MEDEF, partagera sa vision de l'attractivité économique et du rôle du dialogue social dans la compétitivité de nos entreprises. Femme d'engagement, Garance Pineau a construit sa carrière à la croisée des mondes institutionnel, politique et économique, occupant notamment les fonctions de directrice des affaires sociales du MEDEF, puis Conseillère diplomatique de la Ministre du Travail, Conseillère Europe avant de revenir au MEDEF en 2023. Venez partager et réseauter à ce rendez-vous annuel incontournable de notre territoire le 18 juin, dès 17H30 à l'Aéropôle Grand Nancy Tomblaine.



INSCRIVEZ-VOUS :



medef@medef54.fr - 03 83 95 65 30
www.medef-meurthe-moselle.fr
LinkedIn : MEDEF de Meurthe-et-Moselle

EVR BÂTIT SA SOUVERAINETÉ



Des nouveaux locaux et surtout un nouveau métier ! EVR, spécialiste de la conception d'embouts en plastique pour les volets roulants, internalise sa production de pièces auparavant réalisées à l'étranger dans ses bâtiments de l'allée des Grands Pâquis à Heillecourt. Une certaine vision de la souveraineté industrielle à l'échelle d'une PME familiale.

Par Emmanuel VARRIER

C'est une petite pièce de plastique qui tient entre deux doigts de la main ! Un embout anodin mais vital pour les professionnels de la conception de volets roulants. Ces embouts maintiennent leurs lames et tabliers entre elles. ADN affiché de EVR (Embout volet roulant) depuis plus de vingt ans. Ce 6 juin, l'entreprise, créée en 2002 à Thaon-les-Vosges par Bernard Marandel, inaugure ses nouveaux locaux et ses nouvelles lignes de production, du côté de l'allée des Grands Pâquis à Heillecourt. Plus qu'un simple déménagement, un virage à 360° dans l'histoire de l'entreprise familiale. «Nous avons décidé d'internaliser la fabrication de ces éléments en mettant en place un nouveau projet de production d'injection plastique.» Devant quatre imposantes machines à injection du constructeur Wittmann, Clémence Marandel, la fille du créateur de l'entreprise qui a repris l'affaire familiale à son décès, sait qu'elle se lance, ainsi qu'à ses équipes, un important défi. «C'est un nouveau métier que nous sommes en train de réaliser, nous devons être producteur à part entière. Nous sortons de notre zone de confort !» Auparavant, la production de ces fameux embouts plastiques étaient externalisés à

l'étranger en Pologne, en Italie ou encore en Tunisie. «Cela devenait difficilement gérable car nous étions totalement dépendants de nos fournisseurs. C'est l'une des principales raisons qui m'ont poussée à reprendre en main la production.» À l'échelle de sa PME familiale, la pilote d'EVR opère ce retour, tant recherché et trop souvent simplement annoncé par certains industriels, d'un savoir-faire développé dorénavant au niveau local. Une certaine forme «de souveraineté, d'autonomie et de liberté», comme l'assure la cheffe d'entreprise. Déjà en 2017, quand elle prend les rénes de la société, elle opère un premier virage en quittant la zone Innova 3000 de Thaon-les-Vosges pour gagner le Dynapôle de Ludres-Fléville. Les quelque mille mètres carrés de la rue Émile Levassor qu'EVR occupait alors ne suffisent pas pour mener à bien le projet d'internalisation de la production. «J'ai eu l'opportunité de trouver ce bâtiment à Heillecourt qui correspondait parfaitement à mes besoins pour mener à bien mon projet.»

PROTOTYPAGE À FAÇON

Ces 3 000 m² au sein de la zone d'activités des Grand Pâquis d'Heillecourt étaient auparavant occupés par les Etablissements



Ces embouts en plastique sont une des pièces maîtresses pour les professionnels des volets-roulants.

Charles Méon, spécialiste de la fourniture de produits pour les professionnels de la boulangerie-pâtisserie et des métiers de bouche (aujourd'hui installés sur leur nouvelle planète sur le parc du Pré Bedon au cœur du Dynapôle de Ludres-Fléville). L'agencement, la présence de quais de chargement et les vastes locaux de production à forte hauteur de plafond collent parfaitement aux besoins du



© Laurence Delsau

EN CHIFFRES

2002 création d'**EVR**
à **Thaon-les-Vosges**
par **Bernard Marandel**

2017 reprise de
l'entreprise par Clémence
Marandel, la fille du fondateur

1,8 millions €
CA réalisé dont 40 %
à l'export en Allemagne
essentiellement.

opérateur machine a été embauché en début d'année et vient compléter l'équipe de trois personnes de l'aujourd'hui industriel. Cette capacité de production annoncée s'additionne aux savoir-faire déjà présents au sein de l'entreprise en matière de R & D et de bureau d'études. «Nous sommes sur une niche de marchés et notre expertise technique nous permet de proposer des solutions de prototypages avancées et à façon.» Si les volets roulants s'affichent aujourd'hui comme le moteur principal d'EVR, le développement vers d'autres secteurs d'activité est fortement envisagé. «Nous sommes dans la capacité de fournir des pièces pour la santé ou encore l'agroalimentaire, ce sont des marchés sur lesquels nous pouvons nous positionner.» L'avenir d'EVR apparaît tout tracé...

INAUGURATION LE 6 JUIN

Nouveaux bâtiments et nouveau projet! Le 6 juin, Clémence Marandel et ses équipes inaugureront officiellement leurs lignes de production du côté du 24 allée des Grands Pâquis à Heillecourt. Cette internalisation de la production d'embouts en plastique s'affiche comme un nouveau virage pour l'entreprise familiale. «C'est un projet de dix à quinze ans», assure la pilote de l'entreprise.

CONCOMBRES DE FRANCE, MADE IN MEUSE



“ Nous devons aussi nous remettre en question pour mieux accueillir les jeunes pousses.

Installée à Maizey depuis 1898, l'entreprise familiale Marchal Maraîchers vient d'être rachetée par la Coopérative agricole des serristes de l'Aube et de l'Yonne (CASAY). Actuellement en plein pic d'activité, la société spécialisée dans les concombres de France lancera prochainement sa seconde vague de production.

Par Alexandra MARQUET

Près de douze hectares de serres chauffées qui produisent 7 000 tonnes de concombres de France hors sol, au cœur du centre Meuse, à deux pas de Saint-Mihiel. Voilà pour le cadre. Installée depuis plus de cent vingt-cinq ans à Maizey, Marchal Maraîchers a connu un vrai bouleversement avec un changement de propriétaire à la suite de la vente de cette entreprise familiale. Un changement dans la continuité qui n'a pas fait de bruit pour cette structure discrète qui change de direction mais aussi de modèle de communication. Nommé à la tête de l'entreprise, Benoit Fedeli, a vite imprimé sa marque. Après avoir longtemps travaillé dans l'agroalimentaire, notamment pour la marque de salaison artisanale L'Argonnais qu'il avait créée, il arrive dans un secteur d'activité nouveau, bien différent et qui affiche «une belle dynamique.» Observer, apprendre mais aussi mettre en place de nouveaux codes avec une communication et une ouverture clairement affichées



© Johann MARIN THIERY

et assumées. Moins de trois mois après sa prise de poste, il a d'ailleurs reçu une délégation de chefs d'entreprise du Medef Meuse, lors d'un petit déjeuner découverte. L'occasion de mieux faire connaître cette pépite meusienne. «L'activité est plutôt méconnue, souvent associée à des contre-vérités ou des clichés», explique le nouveau visage de Marchal Maraîchers qui souhaite jouer la carte de la transparence et mettre en avant cette production certifiée HVE (Haute valeur environnementale), signe de qualité. «Contrairement à ce que beaucoup pensent, la législation française impose des règles en limitant les produits phytosanitaires ce qui n'est pas le cas en Espagne ou au Pays-Bas. Le traitement est minimal. Et quant à notre consommation d'énergie pour chauffer les serres, nous produisons également avec une chaudière de cogénération», tient à préciser le directeur du site de qui souhaite valoriser les exigences environnementales.

UNE PLANTE VIVANTE ET FRAGILE

Si les graines sont achetées à un semencier puis confiées à un pépiniériste, c'est en février que les premiers plants de 30 cm sont intégrés progressivement parmi les cinq serres. 15 000 plants à l'hectare, soit 170 000 sur la surface totale. Des plantes qui ont besoin avant tout de luminosité pour se développer. Au cœur de l'hiver, il

EN CHIFFRES

15 000 PLANTS
à l'hectare soit **170 000 plants**
sur l'ensemble des surfaces

7 000 tonnes
de production annuelle
de **CONCOMBRES** de France

11,4 hectares
de **SERRES** chauffées.



leur faudra près de cinq semaines pour atteindre leur taille adulte contre moins de trois semaines en été où le concombre peut prendre 100 grammes en une seule journée, juste avant d'être cueilli. Ce printemps particulièrement ensoleillé en avril aura accéléré la croissance du fruit. «C'est vraiment évolutif. Parfois on pense récolter dans une semaine mais finalement, en fonction des éléments météorologiques, on doit ajuster avec les équipes. Ce n'est pas normal pour une activité agricole mais je tiens à le dire, même la production hors-sol sous serre chauffée est impactée», confie le nouveau directeur. Le concombre a ainsi besoin d'un environnement stable puisqu'il s'endort

à 18 degrés et supporte les variations jusqu'à 28 degrés pour une humidité de 80 %. L'environnement tropical est donc piloté par des ordinateurs, des écrans, des capteurs où la ventilation et l'irrigation sont surveillées de près. «Le métier est de plus en plus technique», aime à rappeler Benoit Fedeli qui souhaite aussi mieux communiquer pour faciliter les recrutements. Si en période creuse entre la Toussaint et février, trente salariés sont recensés sur le site de Maizey, actuellement plus de cent personnes fourmillent entre les différents services: techniques, production, approvisionnement.

LES DÉFIS DE DEMAIN

Trouver des ouvriers agricoles est encore possible, il est toutefois plus difficile de recruter des profils techniques comme les chefs de serre. Une réflexion est actuellement engagée pour «créer des passerelles» avec les écoles spécialisées qui sont implantées en Loire-Atlantique, au cœur du berceau des serristes. «Nous devons aussi nous remettre en question pour mieux accueillir les jeunes pousses, les capter et surtout les garder et les faire monter en compétences, c'est un des défis.» L'autre se veut stratégique autour de la question centrale de l'énergie et de son coût. Et pour cause, si les serres sont chauffées au gaz naturel, elles sont également approvisionnées par une cogénération qui permet de produire de l'électricité et de la revendre. Or en 2026, «les cogénérations n'existeront plus. Nous n'aurons plus de visibilité avec la fin programmée des contrats C13. Nous allons être soumis à la volatilité des cours de l'énergie», s'alarme la direction qui ne sera pas la seule concernée. C'est tout le secteur qui s'inquiète. Une nouvelle stratégie va devoir se mettre en place, mais avec quel modèle? Telle est la question. Méthanisation, chaudière bois, à paille, pompe à chaleur, photovoltaïque... Et pourquoi ne pas se raccorder à un projet de méthanisation? C'est une option si les agriculteurs du secteur saisissent cette opportunité. Des questions que le directeur souhaite poser directement aux élus:sénateur, président du département... tous seront invités à découvrir les serres, mais pas seulement. L'enjeu est aussi de les interroger et de voir dans quelles mesures ils peuvent intervenir.

ORNE RECYCLAGE, SOLUTION ENVIRONNEMENTALE LOCALE



© Laurence Deleau

Florent Dias, responsable des opérations d'achat, de la prospection commerciale auprès des grands comptes et des ventes sur les marchés européens.

Sur le site où régnait autrefois l'un des fleurons sidérurgiques lorrains, l'aciérie de Gandrange, le recycleur familial de métaux Orne Recyclage développe un modèle à taille résolument humaine. Sur ce principe: il n'y a pas de transition écologique possible sans matière recyclée locale.

Par Laurent SIATKA

C'était le 31 août 2023. Les ultimes restes de l'aciérie de Gandrange fermée depuis 2009 étaient mis à terre. L'usine sidérurgique, l'une des plus importantes de Lorraine, qui comptait jusqu'à 8 000 salariés, s'effaça du quotidien de la vallée de l'Orne. La déconstruction de ce monstre d'acier avait débuté en 2015. Quand on revient sur ce site emblématique, c'est d'abord cette impression d'être happé par un silence pesant. Tout au bout de ce grand vide se situe l'entreprise Orne Recyclage. Le ballet cadencé des engins de chantier offre un contraste saisissant. Cyrille Poquet, qui assure la gestion opérationnelle, cite une autre page d'histoire, celle, familiale: «Je

suis la seconde génération de ferrailleurs. Mon père Bruno a débuté avec une camionnette. Je baigne dans cette atmosphère depuis enfant.» Un paternel qui se fera, à la tête de Recyclage Belleville et Lexy Recyclage, une réputation de sérieux et de crédibilité dans ce métier ardu, précis et souvent mal connu. En 2021, il rachète une entité dont on trouve la genèse en 1965, Orne Matériaux, dirigée par Jean Oswald. «Mon père l'a livré durant tant d'années, dans ce paysage de hauts fourneaux», note Cyrille Poquet, qui en parallèle aura fait son expérience dans cet univers ferreux. Dans la foulée naissait l'entreprise Orne Recyclage. Forte d'une vingtaine de collaborateurs sur site et sous-traitants, elle valorise

annuellement quelque 30 000 tonnes de déchets, dont deux tiers de ferrailles. Son process englobe la démolition industrielle, le démontage de ligne de production, l'analyse d'alliages métalliques.

«RESTER COMPÉTITIFS»

Les nouvelles réglementations européennes et françaises encouragent le recyclage des métaux: loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), taxe sur l'extraction minière, subventions pour le recyclage industriel. De fait, le coût du recyclage devient plus attractif que l'achat de matières premières neuves, ce qui encourage industriels et particuliers à recycler davantage. Les années à venir devraient voir une augmentation de la part des métaux recyclés dans l'industrie, notamment dans l'automobile, le bâtiment, l'électronique et les batteries. Ce sont là des opportunités réelles pour



“ Nous ne sommes pas que ferrailleurs, nous faisons du métal un moteur de la décarbonation.

les professionnels du recyclage. Cyrille Poquet le rappelle: «Nous restons avant tout une PME familiale, se situant entre les gros acteurs du marché et les plus petits. Nous sommes guidés par les valeurs de la

parole donnée, d'une gestion de bon père de famille, autant sur le plan financier que pour les ressources humaines.» Son collaborateur Florent Dias ajoute: «Toute notre équipe est impliquée dans un

projet partagé. Une vision globale. Cet état d'esprit va avec nos compétences et notre stratégie.» Cyrille Poquet poursuit: «On est dans une logique économique et écologique. Autrefois, la problématique du recyclage était presque anecdotique pour les entreprises. Aujourd'hui, dans un contexte économique compliqué, c'est devenu pour elles un vrai poste budgétaire.» En France, 90 % de l'acier et de l'aluminium sont recyclés, limitant l'extraction de matières premières, 45 % du cuivre utilisé provient du recyclage. Les métaux comme le zinc, le nickel demeurent encore sous-exploités dans le recyclage. Des chiffres qui montrent que celui-ci devient un levier clé pour l'économie circulaire, réduisant notre dépendance aux importations et favorisant un modèle plus durable. «Orne Recyclage est une solution 100 % locale. Du circuit court: nous travaillons dans un rayon de 50 km autour de notre site», affirment Cyrille Poquet et Florent Dias qui ont choisi une progression mesurée et raisonnée. «Les conséquences des frais de douane de Trump sont une inquiétude. Il faut d'abord tenir le cap. Il ne faut pas oublier que chaque tonne de métal réutilisée, ce sont des tonnes de CO₂ évitées», assure Cyrille Poquet. Orne Recyclage trace sa route, mariant proximité et traçabilité. Dans une Lorraine restant de cœur d'acier, sa réussite trouve tout son sens.



RÉSIDENTS LUXEMBOURGEOIS ET IFI : CHANGEMENT DE PARADIGME ?



Par Manfred BLOT et Antoine BLOT - Koezyo Avocats

Dans cet arrêt, la Cour relève que l'article 20 de la convention de 1958 désignait comme seul compétent pour taxer la fortune consistant en des biens immobiliers, l'Etat qui était autorisé par cette convention à imposer le revenu qui provient de ces biens. Elle relève ensuite que l'article 3 de cette convention permet à l'Etat de situation des immeubles de taxer les gains tirés de l'exploitation ou de l'aliénation d'immeubles réalisés au travers de sociétés et ceux tirés de l'aliénation de droits sociaux de sociétés à prépondérance immobilière. Elle en conclu que les parts de SCI françaises propriétaires de biens immobiliers situés en France sont des biens immobiliers au sens de la convention.

La motivation apparaît contestable car la Cour de cassation déduit une définition conventionnelle des biens immobiliers d'une règle de désignation de l'Etat compétent pour taxer la fortune consistant en des biens immobiliers. Cela tient du syllogisme.

Les premiers commentaires de cet arrêt s'inquiètent de la possible transposition de la solution qu'il pose à la convention fiscale du 20 mars 2018, actuellement en vigueur entre la France et le Luxembourg qui est applicable à l'IFI. Nous ne le pensons pas.

UNE DÉCISION FONDÉE SUR LA RÉDACTION DE LA CONVENTION DE 1958.

En effet, l'arrêt du 2 avril 2025 est motivé dans des termes qui permettent de penser sérieusement que les parts de SCI françaises détenues par des résidents luxembourgeois ne peuvent pas, en application de la convention du 20 mars 2018, être assujetties à l'IFI en France.

Dans son arrêt du 2 avril 2025, la Cour de cassation a pris la précaution de préciser que c'est « au sens de la convention » de 1958 que les parts de SCI françaises et propriétaires de biens immobiliers français constituent des biens immobiliers. La convention de 1958 ne contenait aucune définition des biens immobiliers.

La Cour s'est alors livrée à une interprétation de la convention fondée sur des stipulations qui créaient un lien entre le droit de taxer la fortune immobilière et le droit de taxer les gains tirés de l'aliénation d'immeubles ou de droits sociaux de sociétés à prépondérance immobilière,

Dans un arrêt du 2 avril 2025, la Cour de cassation a jugé que les parts détenues par des résidents du Luxembourg dans le capital de SCI françaises constituaient des biens immobiliers au sens de la convention entre la France et le Luxembourg du 1er avril 1958. En conséquence, la Cour en a déduit que ces parts étaient imposables à l'ISF en France.

LA CONVENTION DE 2018 A UNE RÉDACTION TRÈS DIFFÉRENTE.

Dans son article 21, la convention de 2018 détermine l'Etat compétent pour taxer les éléments de la fortune des contribuables en fonction de la nature de ces éléments et sans lien avec le droit de taxer les gains tirés de l'aliénation des biens immobiliers.

Ainsi, selon la convention de 2018 (article 21), la fortune constituée de biens immobiliers est imposable dans l'Etat de situation de ces biens.

Au contraire de celle de 1958, la convention de 2018 ne fait aucun lien entre le droit de taxer la fortune immobilière et celui de taxer les revenus tirés de ces biens.

Par ailleurs, les stipulations de la convention de 2018 relatives aux revenus immobiliers ne reprennent pas les celles des paragraphes 3 et 4 de l'article 3 de la convention de 1958 sur lesquelles l'arrêt du 2 avril 2025 fonde son argumentation.

Pour la définition des biens immobiliers, la convention de 2018 renvoie à la définition de ces biens dans le droit de l'Etat de situation de ces biens.

Or, juridiquement, les droits sociaux des sociétés détenant des immeubles y compris de manière prépondérante, constituent des biens meubles et non des biens immobiliers.

La Cour de cassation, dans un arrêt du 2 octobre 2015 rendu par son Assemblée plénière, a jugé que les parts d'une société immobilière monégasque propriétaires d'immeubles en France constituaient des biens incorporels de nature mobilière pour l'application de la convention franco-monégasque du 1er avril 1950. Cette solution vaut également pour l'impôt sur la fortune. Bien que cette décision ait été rendue dans un cas qui concernait une société monégasque, elle est transposable aux parts de sociétés françaises qu'elles soient ou non à prépondérance immobilière.

L'arrêt du 2 octobre 2015 est d'autant plus important qu'il revenait justement sur une position contraire déjà exprimée par la chambre commerciale de la Cour de cassation dans un arrêt du 9 octobre 2012.

On craint parfois que la généralité du renvoi par la convention fiscale à la définition des biens immobiliers donnée par le droit de l'Etat de situation de ces biens permettrait à la France de définir ces biens au sens de son droit fiscal.



© Laurence Deleau

A cette crainte, on peut opposer trois arguments essentiels.

- ▶ L'article 6 de la convention de 2018 qui renvoie à la définition des biens immobiliers par le droit de l'Etat de situation de ces biens précise que cette notion comprend en tous les cas les accessoires notamment « les droits auxquels s'appliquent les dispositions du droit privé concernant la propriété foncière. » La convention de 2018 renvoie donc à une définition de droit privé des biens immobiliers.
- ▶ La convention de 2018 n'assimile pas les titres de sociétés à prépondérance immobilière à des biens immobiliers. Au contraire, dans son article 13, elle distingue les gains tirés de l'aliénation des biens immobiliers de ceux tirés de l'aliénation de titres de sociétés à prépondérance immobilière.
- ▶ L'article 965 du CGI qui définit l'assiette de l'IFI distingue les biens et droits immobiliers des parts ou actions des sociétés établies en France ou hors de France détenant des biens ou droits immobiliers.

L'arrêt du 2 avril 2025 rappelle donc que seule la convention fiscale prévaut: sans clause expresse dans la convention de 2018, l'IFI ne peut s'étendre aux parts de SCI détenues par des résidents luxembourgeois.

CONSULTEZ NOS ANNONCES
LÉGALES SUR LE SITE :
WWWLAGAZETTEFRANCE.FR



LES ÉTUDIANTS DU DJCE AU SERVICE DES CONTRIBUABLES : IMMERSION DANS LA CAMPAGNE D'IMPÔT SUR LE REVENU

Du 13 au 20 mai 2025, plusieurs étudiants du DJCE de Nancy ont eu l'occasion de participer à la campagne déclarative de l'impôt sur le revenu, aux côtés des agents des Services des Impôts des Particuliers (SIP) de Nancy et de Vandœuvre-lès-Nancy.

Ce projet, reconduit chaque année, est piloté par Maître Anne-Sophie Peignelin, avocate et Directrice Régionale du cabinet FIDAL, responsable du module fiscal du DJCE, en partenariat avec Monsieur Philippe Guillotin, administrateur des finances publiques adjoint.

Après avoir bénéficié, le 7 mai, d'une formation dédiée au sein du Centre Interrégional de Formation de la DGFiP, les étudiants ont été déployés en binôme dans les SIP pour accompagner les contribuables dans la réalisation de leurs déclarations. Une expérience concrète et enrichissante qui leur a permis de mettre en pratique leurs compétences techniques tout en se familiarisant avec la relation usager, au cœur des métiers du conseil.



À travers les nombreuses situations rencontrées – revenus fonciers, crédits d'impôt, fiscalité des indépendants ou encore résidence fiscale – les étudiants ont ainsi pu mettre un premier pas dans la pratique fiscale.

NB : Vous avez oublié de déclarer vos revenus ? Pas d'inquiétude, vous pouvez toujours le faire, mais vous vous exposez à une majoration pour déclaration tardive correspondant à 10% de l'impôt dû – n'hésitez pas à vous rapprocher des agents de l'administration pour exposer votre cas.

LE DJCE, BIEN PLUS QU'UN SIMPLE DIPLÔME

Au-delà des cours, le DJCE Nancy offre de nombreuses occasions de découvrir concrètement la pratique du droit et de se rapprocher du monde professionnel. Plusieurs événements marquants viennent ponctuer l'année universitaire, l'apprentissage au sein du DJCE Nancy dépassant largement le cadre des seuls enseignements en salle de cours.

Au mois de janvier, les étudiants ont ainsi pu participer à une présentation des actualités fiscales au sein du cabinet nancéen Fidal, dans le cadre du module de droit fiscal dirigé par Maître Anne-Sophie Peignelin, Directrice Régionale Grand Est du cabinet.

Des visites de cabinets sont également régulièrement organisées au cours de l'année, notamment chez notre parrain de promotion Maître Christopher Lalloz, avocat fiscaliste au barreau de Paris au sein du cabinet Mayer Brown, et ancien du DJCE Nancy (promotion 1999).



La formation encourage aussi fortement la participation à des concours juridiques. Cette année, plusieurs étudiants se sont distingués :

- ➔ Juliette Demichel, Valentine Militon, Margaux Veyret Sobieski, Rayane Mechelouf et Imâd Akifi qui se sont classés deuxièmes dans le rôle de rapporteur devant réaliser notification des griefs lors du Concours de l'Autorité de la Concurrence ;
- ➔ Coralie Gobaut Willieme et Julie Dubosc, arrivées finalistes du prix DJCE des meilleurs futurs avocats 2025, organisé par le cabinet Francis Lefebvre ;
- ➔ Merissa Hammouda, Sihem Masbah et Armand Rolland qui ont atteint les demi-finales du Défi Paris-Saclay / White & Case ;
- ➔ Clément Meistelmann et Valentine Militon qui ont atteint les quarts de finale du Concours de la Médiation Commerciale, organisé par le CMAP et l'Institut 131 ;
- ➔ Enfin, Juliette Demichel, Damien Conzelmann et Marc Paradis qui ont participé aux quarts de finale du Concours de Plaidoiries de la Faculté de Droit de Nancy organisée par l'AJEP (Association Juridique Économique et Politique de la Faculté de Droit de Nancy).



© DJCE

Témoignages anonymisés et droit à la preuve : la Cour de cassation affine sa position (Cass. soc., 19 mars 2025, n° 23-19.154)

En entreprise, les situations de tension entre salariés sont parfois difficiles à documenter : peur de représailles, loyautés internes, climat anxiogène... Les collègues témoins recignent à parler à visage découvert. Mais l'employeur, lui, reste tenu de garantir la sécurité de ses salariés. Que peut-il produire au juge lorsqu'un salarié adopte un comportement agressif, tandis que les autres refusent de témoigner, par crainte ? C'est la question à laquelle répond l'arrêt rendu par la chambre sociale de la Cour de cassation le 19 mars 2025.

UN LICENCIEMENT FONDÉ SUR DES TÉMOIGNAGES ANONYMISÉS

Dans cette affaire, un salarié avait été licencié pour faute grave, en raison de menaces, d'intimidations et de propos violents proférés par celui-ci à l'encontre de ses collègues. Pour justifier cette décision, l'employeur avait produit des constats d'huissier contenant plusieurs témoignages de salariés... anonymisés.

La cour d'appel avait écarté ces éléments, les jugeant dépourvus de valeur probante. Mais la Cour de cassation censure cette décision, en posant un principe d'équilibre : **un témoignage anonymisé peut être recevable, à condition que cette production soit indispensable à l'exercice, par celui qui le communique, de son droit à la preuve.**

UN BALANCIER INITIÉ PAR LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

C'est la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) qui, la première, a posé les

fondations de ce jeu d'équilibre : lorsqu'un élément de preuve porte atteinte à un droit fondamental (vie privée, égalité des armes, loyauté du procès), il ne peut être admis que si cette atteinte est strictement nécessaire et proportionnée à l'exercice du droit à la preuve de la partie qui s'en prévaut.

Ainsi, la CEDH admet, sous conditions, la recevabilité de preuves obtenues de manière déloyale, voire à l'insu de la personne concernée, si leur production est indispensable pour assurer un procès équitable.

En France, cette logique a été reprise par la Cour de cassation dans un arrêt de l'Assemblée plénière du 22 décembre 2023, qui valide par exemple l'usage d'un enregistrement clandestin dans un litige, dès lors qu'il constitue le seul moyen pour la partie de faire valoir ses droits en justice, et que l'atteinte portée au droit en cause n'excède pas ce qui est strictement nécessaire.

UNE JURISPRUDENCE NATIONALE EN CONSTRUCTION DEPUIS 2018 : ENTRE TÉMOIGNAGES ANONYMES ET ANONYMISÉS

Dans un arrêt remarqué du 4 juillet 2018, la chambre sociale avait déjà exclu que des témoignages anonymes puissent fonder, à eux seuls, une condamnation.

Puis, le 19 avril 2023, la même chambre avait ouvert la porte aux témoignages anonymisés, c'est-à-dire rendus anonymes a posteriori, à condition qu'ils soient corroborés par d'autres éléments. L'arrêt du 19 mars 2025 vient compléter ce cadre, en précisant dans quels cas

la protection de l'anonymat est légitime et en affirmant que, même en l'absence d'autres éléments, ces témoignages peuvent fonder, à eux seuls, une décision lorsque leur contenu est suffisamment probant et que leur production est indispensable à l'exercice du droit à la preuve par l'employeur et proportionnée.

LA PRODUCTION DE TÉMOIGNAGES ANONYMISÉS PROPORTIONNÉE ET JUSTIFIÉE PAR L'OBIGATION DE SÉCURITÉ DE L'EMPLOYEUR

Concrètement, la Cour retient ici que les témoignages anonymisés étaient indispensables à l'exercice du droit à la preuve de l'employeur, recueillis par un commissaire de justice, garant de leur sérieux, et communiqués au salarié dans leur teneur de sorte que celui-ci était en mesure d'y répondre utilement.

Elle a également retenu que l'anonymisation était légitimée par la nécessité pesant sur l'employeur de protéger ses salariés témoins, en vertu de l'obligation qui lui incombe de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Dans ce contexte, la Cour juge que l'atteinte au principe d'égalité des armes – principe qui impose une procédure équilibrée entre les parties – était proportionnée au but poursuivi : garantir un procès équitable sans sacrifier la sécurité des salariés témoins.

Damien CONZELMANN



© DJCE

Cession de titres sociaux et recel de communauté (Cass. 1ère civ., 26 mars 2025, n° 23-14.322).

Dans cette affaire, le divorce d'un couple marié sous le régime légal (de la communauté réduite aux acquêts) est prononcé par un jugement du 28 août 2014, avec des effets patrimoniaux rétroactifs au 3 juillet 2007.

Suite à ce jugement, M. J a assigné son ex-épouse, Mme W, pour procéder à la liquidation et au partage de la communauté. Mme W a alors demandé que M. J soit condamné pour recel de communauté en raison de la cession par ce dernier et à lui-même, en 2013, d'actions appartenant à la communauté, qu'elle estime avoir été cédées à un prix inférieur à leur valeur réelle. La Cour d'appel la déboute de sa demande au motif que la qualité d'associé attachée à ces titres permettait à l'époux détenteur de les céder seul pendant l'indivision

post-communautaire, sans qu'il soit nécessaire d'obtenir l'accord de l'autre époux. Cette analyse est toutefois rejetée par la Cour de cassation, qui rappelle que les actions de sociétés anonymes sont, par principe, des titres sociaux négociables. Dès lors, lorsqu'elles sont acquises pendant le mariage, même par un seul époux, elles entrent dans la communauté et leur cession pendant l'indivision post-communautaire nécessite l'accord de l'époux co-indivisaire. **La différence entre le titre et la finance ne s'applique pas aux actions.**

La Cour de cassation réaffirme aussi qu'une vente de titres communs, après dissolution du régime matrimonial, sans le consentement du co-indivisaire, peut constituer un recel, si la cession a lieu à un prix inférieur à leur va-

leur réelle ou dans l'intention de soustraire des actifs à la masse à partager.

En l'espèce, la décision de la Cour d'appel de Bourges est également censurée pour ne pas avoir vérifié si, par une sous-évaluation des actions, l'ex-époux n'avait pas entendu soustraire au partage, en se l'appropriant directement ou indirectement, la différence entre le prix apparent et la valeur réelle des actions communes cédées. Cet arrêt de la Cour de cassation constitue un rappel essentiel sur les règles gouvernant l'indivision post-communautaire et met en garde contre les cessions suspectes de titres sociaux.

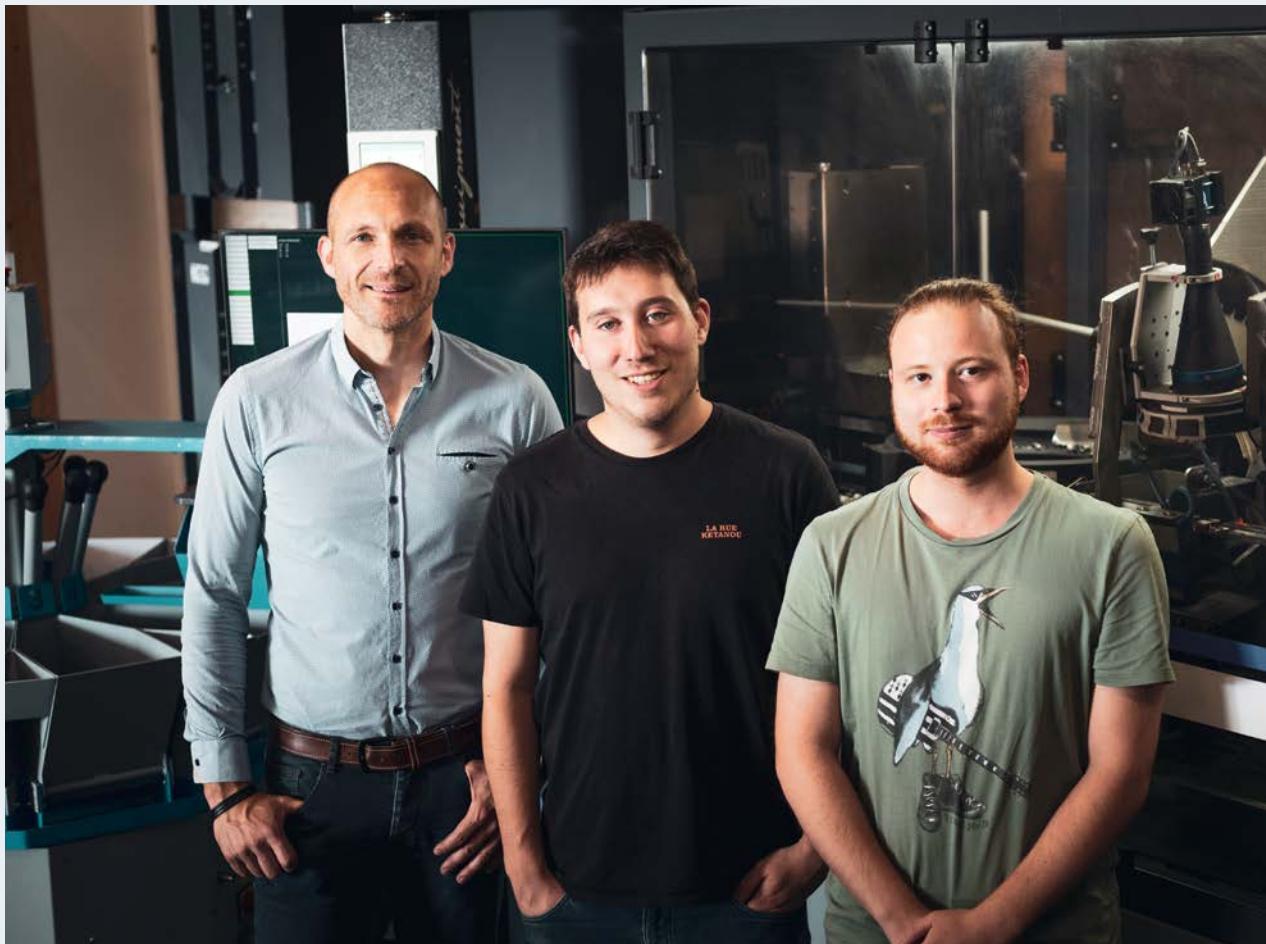
Imâd AKIFI



© DJCE

G-EQUIPMENT : L'ART DE SÉCURISER LES PRODUCTIONS

Alex Grojean et ses équipes au côté des machines qu'il a conçues



© Johann Marin-Thiery

Relancer la fabrication de machines-outils en France, actuellement sous-développée. C'est le défi que s'est lancé Alex Grojean en créant en 2021, à Commercy, G-Equipment (sans le e -à l'anglaise). L'enjeu est de concevoir des équipements optimisés qui allègent la charge des opérateurs et renforcent l'efficience et la compétitivité, dans le cadre de productions de pièces grands volumes.

Par Alexandra MARQUET

Le marché de la machine-outil représente 3 % du PIB allemand et emploie plus d'un million de personnes, selon les données 2023 du syndicat professionnel des constructeurs de machines et d'équipements Outre-Rhin. Si la tendance est la même en Italie, ce n'est pas le cas en France qui malgré les ambitions affichées de réindustrialisation depuis quelques années ne parvient pas à insuffler une même dynamique ; la faute au retard pris depuis plusieurs décennies. C'est dans ce contexte qu'Alex Grojean a pourtant souhaité s'engager, partant d'un constat simple : «on est trop souvent confronté à des produits non aboutis qui ne répondent pas à toutes les exigences.» Lui a donc choisi d'apporter des solutions qui sont mises au service de la compétitivité et de l'efficience de l'entreprise mais également du confort de l'opérateur. À l'heure où les exigences clients visent aujourd'hui le 0 PPM ; valeur indiquant le nombre de pièces non conformes dans un procédé, l'outil vient soutenir le contrôle qualité et ainsi réduire le risque de défauts. Pour passer de la théorie à la pratique,



Alex Grojean n'a pas eu à chercher longtemps pour identifier son premier client. Il s'est naturellement rapproché de son frère, Maxime, patron de la start-up Gaming Engineering créée en 2019 et spécialisée dans la conception et la production de solutions innovantes d'assemblages. Les difficultés de l'un ont offert des opportunités à l'autre de développer ses machines et outils qu'il a pu améliorer grâce à un suivi quotidien permettant «*d'aller plus loin et plus vite avec un produit désormais abouti.*» L'association entre les deux frères et les deux start-up constitue une «zone de sécurisation commune et une accélération du succès.»

LA PLACE CENTRALE DE LA R&D

Dans la machine spéciale, «*la R&D a une place centrale. L'enjeu est de construire des briques technologiques qui seront ensuite réutilisées dans un catalogue,*» analyse Alex Grojean. Pour y parvenir, les compétences de G-Equipment ont donc été mobilisées tant du côté matériel que des logiciels de contrôle. Selon le dirigeant: «*Les machines performantes doivent permettre d'atteindre une plus-value*

avec une surveillance de la production, une autonomie des machines et enfin une meilleure qualité de production.»

Dans cette quête de réduction des pertes et du taux de défaut, l'opérateur ne peut évidemment pas agir seul. Alors pour contrebalancer la formule bien connue: «*l'erreur est humaine*», la conception d'outils doit faciliter sa prise de décision afin que le technicien reste focus sur sa valeur ajoutée et que son

attention ne soit pas perturbée. Gaming Engineering profite ainsi aujourd'hui de tout un environnement favorable grâce aux conceptions de G-Equipment que ce soient des logiciels qui ont été développés et qui permettent aux techniciens, grâce à une voix, de suivre tout un protocole. Ainsi, au lieu de passer quinze minutes sur ces contrôles, tout est vérifié

en trois minutes chrono. Autre avancée technologique avec le lotifieur qui offre la possibilité de diviser la production en lots et ainsi de minimiser les défauts, quand la machine de tri optique va justement grâce à des prises d'images réduire à néant le risque d'erreur. Autant d'innovations qui ont permis à Gaming Engineering de décrocher des marchés sur la fabrication de pièces spécifiques quand aucun sous-traitant ne pouvait répondre et aucune machine n'existeit sur le marché. Alex Grojean est parvenu à relever le défi, en imaginant une machine spécifique remplaçant une armée d'intérimaires qui ont dû contrôler près d'un demi-million de pièces à la main, en attendant la mise en service de ce nouvel équipement et du logiciel de tri-optique.

LA COURSE À L'EFFICIENCE

Au moment où Gaming-Engineering voit son projet de première usine aboutir enfin, G-Equipment va être mise à contribution avec la volonté de développer de nouvelles fonctionnalités, de s'engager au cours des deux prochaines années dans une course à l'efficience

autours de machines performantes.

«*Quand on atteint le 0 PPM, ce n'est pas le Saint-Graal. La qualité de la production est un marathon qui s'engage sur le long terme,*» tient à rappeler le jeune patron. Si actuellement sa société ne communique pas et ne dispose même pas d'un portail, c'est pour une bonne raison. Le développement d'une start-up industrielle demande du temps. Des étapes sont à

respecter. Le plus important est de savoir répondre présent quand une offre industrielle se présente. Là, pendant deux ans, la bande passante est remplie. Quand l'usine de Gaming Engineering sera opérationnelle à Commercy, G-Equipment bénéficiera d'une vitrine -bien réelle- et pourra alors à son tour penser son développement et ses locaux.

«Les exigences des clients visent aujourd'hui le zéro défaut»

CAP 0 HARCÈLEMENT

CARREFOUR DE SOLUTIONS

Dylan Meyer a lancé CAP 0 Harcèlement en juin 2024.



© Laurence Deleau

Soutenue, notamment par la Ville de Nancy et le Département de la Moselle, l'entreprise CAP 0 Harcèlement, pilotée par Dylan Meyer, développe les solutions d'audit, de formation auprès des employeurs dans la prévention et l'accompagnement des situations de harcèlement dans le milieu professionnel.

Par Laurent SIATKA

Messin de racines, installé à Nancy depuis un an et demi, Dylan Meyer sait quel itinéraire précis il entend donner à l'entreprise qu'il a créé l'an passé CAP 0 Harcèlement. Tout part d'une double expérience de vie: «J'ai moi-même été victime de harcèlement scolaire. Ma mère a subi un harcèlement au travail durant 20 ans. Je l'ai vu endurer cela sans pouvoir y échapper. J'ai ressenti le besoin d'agir. Ces épreuves ont forgé ma détermination à protéger ceux qui en sont victimes. Cette conviction m'a d'abord amené à créer l'association Résilience, dédiée à la protection des jeunes contre le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement. Comme directeur en séjour de vacances, j'ai aussi formé des équipes d'animateurs à réagir face aux situations de harcèlement. Puis, j'ai voulu aller plus loin.» En février 2023, il conceptualise ce qui sera quelques mois

après sa réalisation entrepreneuriale. «À un moment, il faut enlever les œillères, tomber le déni, affronter le problème. On s'aperçoit qu'avec de la prévention, de l'anticipation, on éviterait souvent des cas dramatiques.» À l'été 2024, Dylan Meyer reçoit de la Ville de Nancy 2 500 € pour l'aider à créer sa société, au titre de lauréat de l'initiative municipale «Ma ville, mon projet».

CULTURE DU RESPECT

CAP 0 Harcèlement s'adresse aux employeurs, salariés, managers. «Je travaille sans jugement aucun, c'est ma démarche», poursuit-il. Le processus de la jeune entreprise se décrit en quatre volets: l'audit afin de réaliser une photographie des mesures déjà mises en place au sein de l'organisation et dégager les pistes d'actions à opérer; le conseil et l'accompagnement soit un pilotage stra-

tégique et opérationnel visant à une prévention durable, un accompagnement à la résolution des situations de harcèlement; la formation des équipes, des dirigeants, des managers en repérant et agissant face aux situations de harcèlement moral, physique, sexuel; les ateliers pour générer des espaces d'échanges et de réflexions qui renforceront la culture du respect au travail autour du team-building. Si lui dit «rencontrer majoritairement les cas de harcèlement au sein des entreprises», il cite aussi «les clubs sportifs». Dylan Meyer fait cette analyse pertinente: «Le fonctionnement de notre société favorise l'individualisme et l'isolement à outrance: le télétravail, les réseaux sociaux. On sous-estime le problème de la santé mentale. C'est parait-il la grande cause nationale en 2025. Des paroles, il faut passer aux actes. Le législatif est là, il faut respecter la loi, mais, ici cela ne suffit pas.» La certification Qualiopi obtenue par CAP 0 Harcèlement permet le soutien de ses formations par des financements publics ou mutualisés. Dylan Meyer dit «vouloir renforcer son action vers les petites entreprises qui ne bénéficient pas de plan structuré autour de la qualité de vie au tra-

vail.» Prochaines étapes pour CAP 0 Harcèlement: densifier son réseau partenarial vers les professionnels de la santé, courtiers en assurance, juristes, représentants syndicaux, comités d'entreprise. Également travailler sur des outils de médiation, créer en parallèle CAP 0 Harcèlement Association. Des démarches vers France Travail et les Missions Locales sont initiées.

Enfin, une évolution de son entreprise lui tient à cœur: la labellisation CAP 0 Harcèlement. «En obtenant ce label, un employeur affirme son positionnement comme acteur responsable, capable d'inspirer confiance à ses collaborateurs, comme à de futurs talents. Cela permettra de valider, de valoriser

des engagements internes, de renforcer la crédibilité d'une entreprise auprès de son écosystème. Cela synthétise ma méthode: une démarche continue d'amélioration, tournée vers le dialogue, la transparence et la qualité de vie au travail. Je parle de culture du respect.» CAP 0 Harcèlement se situe à ce carrefour entre cadre professionnel à la fois exigeant et humain, lieux de travail bienveillants où chacun peut trouver sa place et s'épanouir.

Papeterie SIGNALÉTIQUE *Enveloppes*
Carnets **BROCHURES** *MAILING* **CATALOGUES**
PLV *Affiches* **PACKAGING** *ILV*
Dépliants **FLYERS** **ROLL-UP** *Liasses*
Lettres **BÂCHES** *Facturettes* **RAPPORTS D'ACTIVITÉS**

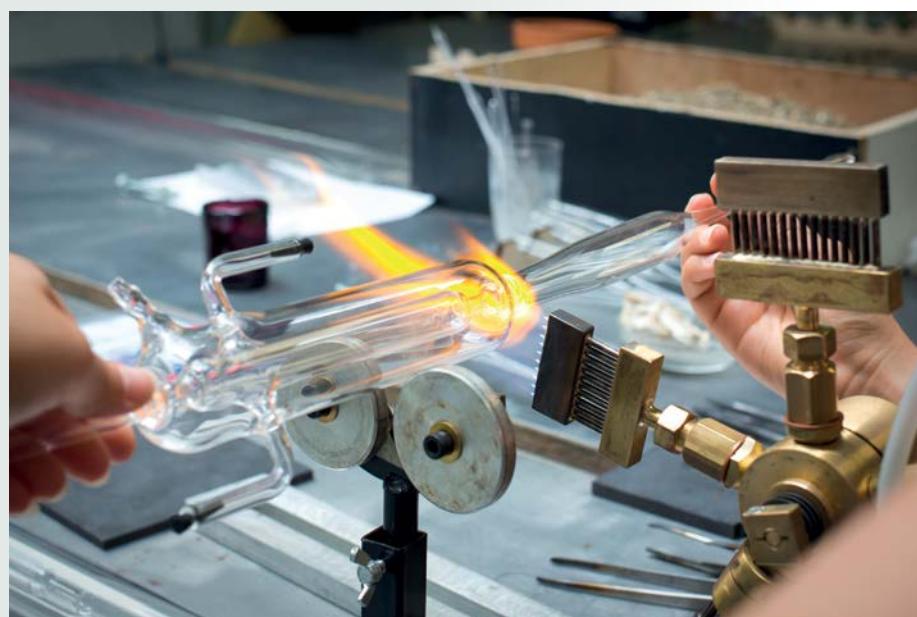
Tout s'imprime chez

SharePrint
IMPRIMEUR CRÉATIF

6 av. du G^{al} de Gaulle - 54320 MAXÉVILLE
T. 03 83 98 80 00 - www.shareprint.fr

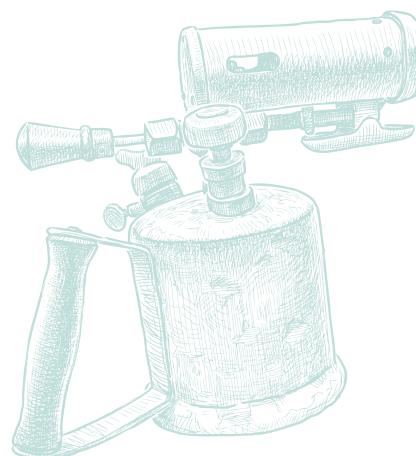
LE VERRE DANS TOUS SES ÉTATS

PLONGÉE AU CERFAV, UN CENTRE UNIQUE EN SON GENRE



CRÉÉ EN 1991, LE CERFAV, CENTRE EUROPÉEN DE RECHERCHES ET DE FORMATION AUX ARTS VERRIERS EST DEVENU LA RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS VERRIERS. IL S'EST ÉGALEMENT DOTÉ DE MOYENS EN MATIÈRE DE RECHERCHE, DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIES ET D'INNOVATION, ET D'UN CENTRE DE RESSOURCES QUI EN FONT UNE STRUCTURE ESSENTIELLE POUR LA FILIÈRE VERRE.

I DANS LES COULISSES D'UNE ENTREPRISE



Soufflage à la canne
– élèves « Créeur verrier » 1^{ère} année



Techniques de verre de laboratoire – élèves « Créeur verrier »



DE LA
FORMATION...



... À L'ART
DU VERRE

Coupe de verre – Sarah Lounici

Création réalisée par des élèves



La basilique de SAINT-NICOLAS-DE-PORT À L'HEURE DE L'APRÈS LEGS

La basilique de Saint-Nicolas-de-Port, un vaisseau architectural, une éminence spirituelle et surtout un bien commun fédérateur pour les locaux et une découverte certaine pour les voyageurs de passage.
Elle a été le théâtre en fin d'année dernière du spectacle l'Odyssée Nikolaos. Une nouvelle mise en lumière pour l'édifice, propriété de la ville avec tout ce que cela engage.

Elle s'érite depuis les temps moyenâgeux lointains, comme un phare dans cette partie des pays du Sel et du Vermois! Ancrée en cœur de ville, la basilique de Saint-Nicolas-de-Port, belle dame gothique construite au cours des XV et XVI^e siècles (elle sera consacrée en 1560), règne en maîtresse protectrice du haut de ses deux tours de plus de 80 mètres (plus hautes que celles de Notre-Dame-de-Paris) sur la cité de sept mille habitants. Théâtre de nombreuses manifestations à l'image de la procession millénaire à l'occasion de la fête du saint patron des Lorrains début décembre, faisant de Saint-Nicolas-de-Port la capitale historique de l'évêque de Myre (redonnons à César ce qui est à César) et plus récemment en fin

10 M€ NÉCESSAIRES pour la RESTAURATION EXTÉRIEURE

Cela sera sans doute (ou pas), l'un des futurs chantiers importants pour la basilique de Saint-Nicolas-de-Port. Une étude est menée par la ville «*au travers du comité du legs*», comme le précise Luc Binsinger, le maire de la cité portoise, pour une nouvelle campagne de restauration d'une partie de l'extérieur de l'édifice. Pas loin de 10 M€ seraient nécessaires...

d'année dernière du spectacle immersif, l'*Odyssée Nikolaos* mis en scène par Damien Fontaine, l'édifice continue, presque silencieusement, à divulguer sa force d'attraction. «*C'est une fierté, une force de rassemblement, un outil indéniable de rayonnement et surtout un lien fédérateur. L'Odyssée Nikolaos a renforcé son rayonnement, plus de 27 000 spectateurs étaient présents lors des différentes représentations. En termes d'image, cela a été plus que bénéfique. On en parle encore*», assure Luc Binsinger, le maire de la ville, propriétaire de l'édifice. «*Tout le monde l'oublie mais à la différence des cathédrales, les basiliques ne sont pas des propriétés de l'État.*»



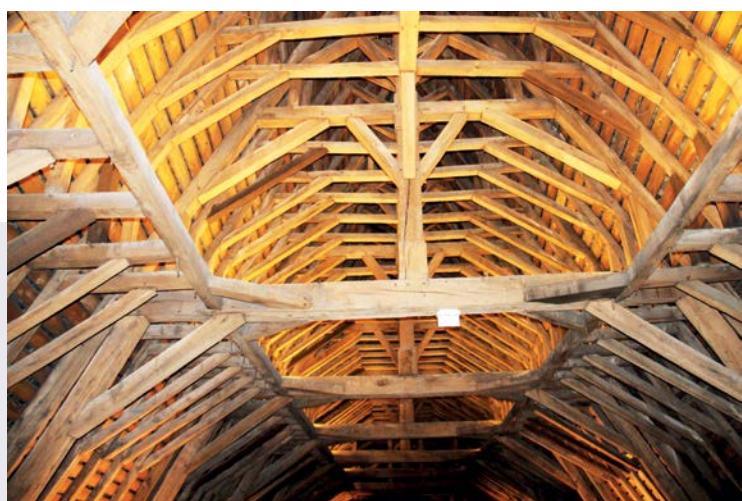
© Johann Marin-Thiery

L'unité de l'architecture et la grande sobriété de style confèrent une harmonie atypique à l'édifice gothique.



© Johann Marin-Thiery

Le saint patron des Lorrains habite les lieux.



© Emmanuel Varrier

L'accès sécurisé aux tours permet de découvrir le «vaisseau», la flamboyante charpente de chêne.

«TOUT LE MONDE L'OUBLIE MAIS À LA DIFFÉRENCE DES CATHÉDRALES, LES BASILIQUES NE SONT PAS DES PROPRIÉTÉS DE L'ÉTAT.»

UN LEGS PROVIDENTIEL

Une donne qui change tout en termes d'entretien et de préservation. Dans son histoire mouvementée au cours des siècles, la basilique a tout de même été bénie de dieu. Dans les années 1980, l'édifice religieux fait l'objet d'une première vague de restauration grâce au legs conséquent (de 7 millions de dollars, 80 millions de francs à l'époque soit environ 10 millions d'euros) d'une habitante fortunée, enfant du pays expatrié aux États-Unis, Camille Croué-Friedman à l'évêché de Nancy. «Son voeu était que la basilique retrouve sa beauté originelle. Pendant des décennies, tous les travaux étaient rendus possibles, en grande partie, grâce à ce legs.» Une gestion du legs encadrée par un comité, «permettant une bonne utilisation de l'argent.» Aujourd'hui, il reste quelque 500 000 €. «Dès les années 2000, la ville s'est engagée à débloquer un budget pour les dépenses de fonctionnement et de maintenance. Entre 80 et 120 000 € par an.» Les investissements subventionnés continuent. L'un des plus conséquent (pas loin de 200 000 €), la mise en sécurisation de l'accès aux tours Nord et Sud. 367 marches à gravir où le visiteur semble être guidé par les pas des moines d'autan à la rencontre du «vaisseau» abritant une charpente en chêne flamboyante avant une montée aux cieux bien réelle. Reste que l'épreuve du temps est irréversible. Si l'intérieur, la nef, la salle du trésor renfermant le reliquaire de Saint-Nicolas, resplendissent, l'extérieur nécessite, «pour une bonne moitié» d'une nouvelle opération de restauration. Une nouvelle étape pour que la belle dame gothique poursuive son rayonnement.

Par Emmanuel VARRIER



ART DE VIVRE | À LA DÉCOUVERTE D'UNE CÉRAMISTE



BÉATRICE ALLARD

VEUT CAPTER LES ENTREPRISES

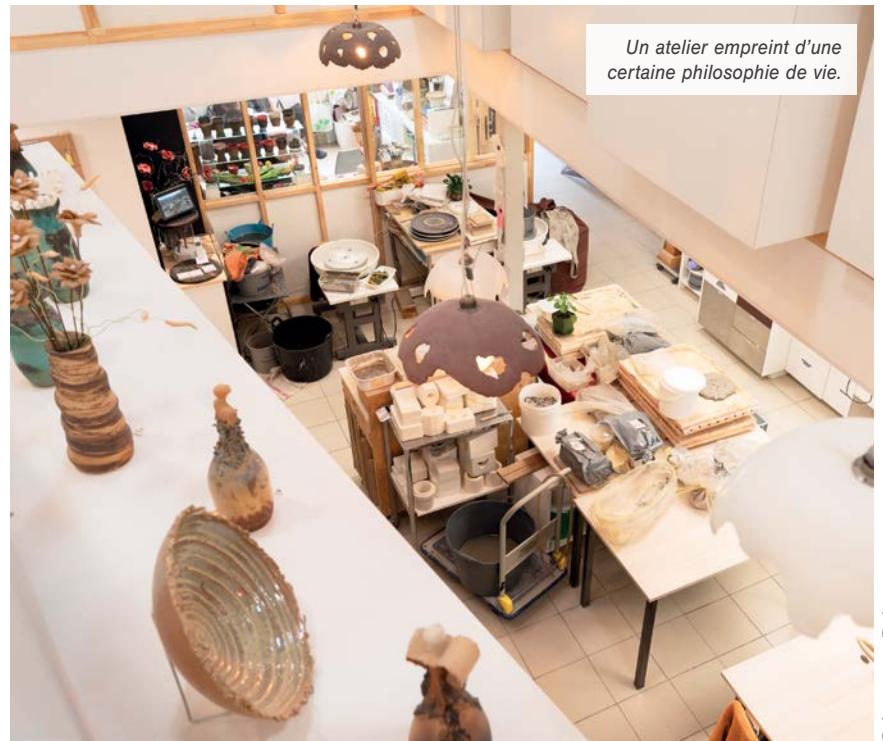
La qualité de vie au travail et le bien-être des collaborateurs sont un enjeu important pour les entreprises. Dans l'objectif de la cohésion d'équipe, l'expression artistique peut jouer un rôle déterminant. Tout le sens de l'activité de Béatrice Allard, céramiste professionnelle.

Par Laurent SIATKA

À

Dommartin-lès-Toul, l'endroit est spacieux, propice au lâcher-prise, avec à l'étage un showroom de bel effet. Bienvenue à l'atelier de Béatrice Allard, céramiste professionnelle. Singulière histoire que celle de cette ancienne professeur de mathématiques: «J'ai enseigné durant 16 ans, aimé mon métier, puis démissionné de l'Éducation nationale. Aux côtés des conditions de travail altérées, la place devenait trop difficile pour les projets artistiques.» Elle commence sa nouvelle existence en 2008: «J'avais découvert le travail de la terre, sa vertu ressourçante, revitalisante.» Elle se formera au centre de formation en céramique Al Terre Native, avant d'ouvrir son propre atelier: «D'abord chez moi en 2012, puis dans un premier local deux ans plus tard, avant celui-ci en 2020.» Depuis, elle transmet avec bienveillance ses techniques et une certaine philosophie: «Je n'impose rien. Beaucoup de mes élèves viennent évacuer la pression du quotidien, partager un instant de bien-être.» Béatrice Allard travaille le grès et la porcelaine, anime cours et stages pour enfants et adultes,

débutants ou confirmés, actifs, étudiants, retraités, accueillant depuis quelques semaines un groupe de l'antenne touloise de l'association France Alzheimer. Elle s'adresse aussi au monde de l'entreprise, à la carte: «En partenariat avec Christine Perry, coach professionnelle en entreprise, je propose un temps pour fédérer les équipes. En général, la session dure une demi-journée. Je parle d'abord de la céramique, des terres, des cuissages aux salariés, leur fait la démonstration d'une technique de tournage, puis ils réalisent une création. Cet espace de calme, de détente, permet de voir les liens, la communication entre collaborateurs, autrement. De révéler des potentiels.» La qualité de vie au travail est devenue un facteur essentiel du milieu professionnel. Quand on place le sport, à juste titre, comme vecteur d'épanouissement, la même démarche relative à la musique, au dessin, à l'art en général, a encore des progrès à faire dans la sphère d'entreprise. C'est là le sens du challenge de Béatrice Allard: «Je souhaite faire de mon atelier un vrai lieu de vie en multipliant les thématiques et les publics.»





EMMANUELLE & NICOLAS SUREAU

UN DUO QUI MANIE TRADITION ET MODERNITÉ...

À quasiment cinquante ans, Emmanuelle et Nicolas Sureaux, les propriétaires du Relais de la Voie Sacrée à Issoncourt, à deux pas de la gare TGV Meuse, mettent en avant les fondamentaux de la cuisine où le respect du produit, de l'assaisonnement et de la cuisson règne en maître. Une cuisine traditionnelle qui n'exclut pas la créativité. Bien au contraire.

Par Alexandra MARQUET

Redonner ses lettres de noblesse à des produits anciens, comme le ris de veau. Savoir sublimer des plats traditionnels comme le tartare de bœuf Wagyu taillé au couteau ou encore réaliser une mayonnaise avec de la moutarde Wasabi. Quand la tradition rencontre la modernité, elles doivent simplement être mises au service du goût. C'est d'ailleurs la conviction partagée par Emmanuelle et Nicolas Sureau, mariés depuis plus de deux décennies et qui officient ensemble dans les cuisines du Relais de la Voie Sacrée, véritable institution meusienne distinguée «table distinguée» pour la troisième année consécutive. «Depuis la fin du Covid, la difficulté pour les établissements excentrés en milieux ruraux est de savoir

répondre aux demandes des clients entre ceux qui sont ouverts aux nouveautés et ceux qui recherchent une cuisine traditionnelle», analyse Nicolas Sureaux. Alors pour mettre tout le monde d'accord, les deux chefs assument une carte où le terroir côtoie des techniques plus modernes, que ce soit le veau préparé en basse température ou le filet de bar cuit à la flamme. Côté dessert, les profiteroles sauce chocolat 59 % rencontrent le trompe-l'œil Citron Verveine. Amoureux de leur métier depuis plus de trois décennies, le couple ne compte ni ses heures, ni son engagement et résiste aux difficultés de la ruralité où le casse-tête du recrutement et l'isolement de cet établissement niché au cœur de la nature sont oubliés dès qu'un client revient avec la mémoire d'un goût qu'il souhaite retrouver.



© Laurence Delieu

La recette duo de Chefs

LES ASPERGES VERTES RÔTIRES, ŒUF PARFAIT - SIPHON DE MOUSSELINÉE BRISURES DE JAMBON SERRANO SÉCHÉES



INGRÉDIENTS POUR 4 PERSONNES

ASPERGES VERTES 16 PIÈCES

- Huile d'olive
- Fleur de sel
- Piment d'Espelette
- Gros sel

Œufs Parfaits

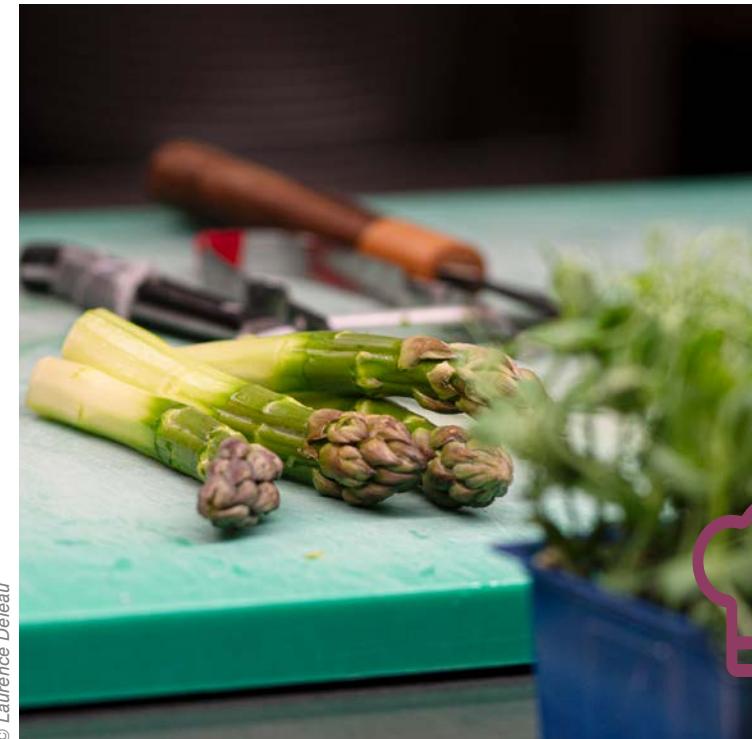
- 4 œufs fermiers
- Sel
- Piment d'Espelette

Siphon de Mousseliné

- Beurre doux 250 gr
- Jus de citron 40 gr
- Zeste de 2 citrons
- 2 jaunes d'œuf
- Crème liquide 60 gr
- Sel et piment d'Espelette

Brisures de Jambon Serrano

- 2 tranches de jambon fumé Serrano



© Laurence Deleau



© Laurence Deleau



LA RECETTE, ÉTAPE PAR ÉTAPE

1. Ébouillanter les asperges 2 minutes dans de l'eau bouillante salée puis les plonger dans un bain d'eau glacée. Réserver au frais.

2. Réaliser le siphon: dans une casserole faire fondre le beurre avec les zestes de citron, faire infuser 30 minutes. Dans un mixeur mettre la crème, les jaunes d'œufs et l'assaisonnement, mixer pendant 3 minutes, rajouter le mélange beurre chaud, zestes de citrons et jus de citron, mixer une minute et filtrer dans un siphon ½ litre. Fermer le siphon et cuire 4 min à 80°C dans un bain marie, «Percuter» une capsule de CO2, bien agiter, servir.

3. Cuisson des œufs parfaits: à l'aide du thermoplongeur, préparer un bain-marie, eau froide avec vos œufs, paramétrer la température à 64° pendant une heure, puis vingt minutes à 55°.

4. Les brisures de jambon: dans un four préchauffer à 180°C, plaquer vos tranches de jambon sur une feuille de Silpat et faire cuire 5 à 8 minutes. Après refroidissement, émietter les chips de jambon.

Passer au dressage de votre entrée

Rôtir les asperges au four avec un filet d'huile d'olive, une pincée de fleur de sel et une pointe de piment d'Espelette. Les disposer dans l'assiette, déposer votre œuf parfait, assaisonner, parsemer l'ensemble de brisures de jambon séchées. Bien agiter le siphon «tête vers le bas», presser délicatement.

Bon appétit!



© Laurence Deleau



© Laurence Deleau

**RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ
DES ANNONCES LÉGALES &
DES JUGEMENTS DES TRIBUNAUX DE COMMERCE
SUR NOTRE NOUVEAU SITE :**

WWW.LAGAZETTEFRANCE.FR*



**GREFFES DES TRIBUNAUX
DE COMMERCE**

BAR-LE-DUC • BRIEY • NANCY



**SCANNEZ CE QR CODE
ET ACCÉDEZ AUX ANNONCES LEGALES**



Avec ma
**MUTUELLE
ACORIS**

je cotise

POUR MA SANTÉ

PAS POUR LES IMPÔTS !

Découvrez notre lettre ouverte sur acorismutuelles.fr



Un réseau d'agences au cœur de
la Lorraine et de la Franche-Comté
acorismutuelles.fr